



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente des institutions**

**Le vendredi 10 mai 2019 — Vol. 45 N° 36**

Interpellation : L'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones résidant sur le territoire du Québec et pour mieux répondre à leurs défis ainsi qu'aux opportunités d'épanouissement et de développement économique

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---

**2019**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|  |           |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée                            | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires  | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)    | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des institutions**

**Le vendredi 10 mai 2019 — Vol. 45 N° 36**

**Table des matières**

|  |                |
|--|----------------|
| Exposé du sujet<br>M. David Birbaum                    | 1              |
| Réponse de la ministre<br>Mme Sylvie D'Amours          | 2              |
| Argumentation<br>Document déposé                       | 3<br>14        |
| Conclusions<br>Mme Sylvie D'Amours<br>M. David Birbaum | 15<br>15<br>16 |

**Autres intervenants**

M. André Bachand, président

Mme Nancy Guillemette

M. Ian Lafrenière

M. Andrés Fontecilla

M. Louis Lemieux

M. Pascal Bérubé



Le vendredi 10 mai 2019 — Vol. 45 N° 36

**Interpellation : L'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones résidant sur le territoire du Québec et pour mieux répondre à leurs défis ainsi qu'aux opportunités d'épanouissement et de développement économique**

*(Neuf heures cinquante-neuf minutes)*

**Le Président (M. Bachand) :** À l'ordre, s'il vous plaît! Bienvenue. Je déclare la séance de la Commission des institutions ouverte. Je demande à toutes les personnes, bien sûr, dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de D'Arcy-McGee à la ministre responsable des Affaires autochtones sur le sujet suivant : L'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones résidant sur le territoire du Québec et pour mieux répondre à leurs défis ainsi qu'aux opportunités d'épanouissement et de développement économique.

Avant de débiter, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, M. le Président. Mme Lecours (Les Plaines) est remplacée par Mme Guillemette (Roberval); M. Tanguay (LaFontaine) est remplacé par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee); et M. LeBel (Rimouski) est remplacé par M. Bérubé (Matane-Matapédia).

• (10 heures) •

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Je comprends également qu'il y a une entente à l'effet que le deuxième groupe d'opposition interviendra lors de la troisième série d'interventions, alors que le troisième groupe d'opposition interviendra lors de la cinquième série d'interventions.

Cela dit, M. le député de D'Arcy-McGee, vous avez la parole pour 10 minutes. M. le député, s'il vous plaît.

#### **Exposé du sujet**

##### **M. David Birnbaum**

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. Je salue Mme la ministre responsable, son équipe, ses collègues du côté ministériel. Je salue mes collègues ici, de ce côté.

«On ne devrait pas nous demander de survivre, on devrait nous offrir l'opportunité de vivre.» Je viens de citer Mélissa Mullen Dupuis, une militante autochtone qui a fondé Québec Artistes autochtones, un groupe qui permet aux artistes des Premières Nations d'établir leurs priorités. Elle a également cofondé le mouvement de protestation et de résistance Idle No More au Québec. En 2014, Mme Mullen Dupuis est nommée comme l'un des six jeunes leaders des Premières Nations au Canada par le programme International Visitor Leadership des États-Unis. Actuellement, Mélissa est impliquée dans le milieu culturel et communautaire autochtone avec le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal et le Wapikoni mobile, un organisme formidable.

Je suis à la fois frustré et fier d'ouvrir notre interpellation de ce matin avec une telle citation. Mme Mélissa Mullen Dupuis, avec ce cri du coeur, nous interpelle en tant qu'élus à faire plus, à poser les questions, suivies des gestes concrets pour assurer que le peuple des Premières Nations et les Inuits, avec qui nous partageons le territoire du Québec... soit offerte l'opportunité de vivre en santé, en liberté, en sécurité ainsi qu'en harmonie avec leurs concitoyens et concitoyennes du Québec.

Notre interpellation de ce matin porte sur le sujet de l'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones résidant sur le territoire du Québec et pour mieux répondre à leurs défis ainsi qu'aux opportunités d'épanouissement et de développement économique. J'espère que nous aurons un échange franc, rigoureux et finalement porteur pour l'avenir du peuple autochtone. La responsabilité de chaque gouvernement à ce sujet est évidemment lourde, mais l'opportunité de vivre plus que de survivre nous appartient, tous.

Pour s'y rendre, il reste du travail énorme, on va en convenir, à faire. Quelque 142 000 personnes ont déclaré une identité autochtone au Québec, ce qui représente quelque 1,8 % de l'ensemble de la population. C'est une population plus jeune, en moyenne, que le reste avec une croissance quatre fois plus que la moyenne. Seulement un tiers peuvent converser dans leur langue maternelle. Je vous invite de vous rappeler toutes les séquelles de ce fait triste et de nos responsabilités de l'adresser. Leur revenu est un tiers de la moyenne canadienne, et vous allez comprendre le legs terrible des écoles résidentielles qui se manifeste partout, dont une responsabilité lourde qui nous appartient, tous.

Les autochtones en milieu urbain sont issus souvent des familles monoparentales. L'accès au logement, aux services de garde, fondamental pour le bien-être et la réussite des familles, n'est souvent pas au rendez-vous. Les obstacles des membres autochtones des communautés lesbiennes, gais, transgenres sont d'une ampleur presque impossible à décrire. L'accompagnement pour l'acquisition des «life skills», l'autonomie et la littératie est essentiel. Les besoins sont grands, les réponses de la ministre responsable et son gouvernement doivent être ambitieuses, courageuses et assorties des engagements réels et substantiels. Le potentiel ainsi que les obstacles de ces communautés sont frappants. Nous avons la responsabilité solennelle d'en

répondre. Le grand chef et président du Conseil de la nation atikamekw, Constant Awashish, l'exprime bien. Il est fier de dire qu'il est dans la trentaine et qu'il représente les autochtones d'aujourd'hui, des jeunes qui prennent leur place. Mais, en même temps, selon le Conseil de la nation atikamekw, 66 % des quelque 4 000 membres de la nation qui sont âgés de plus que 15 ans ne détiennent aucun diplôme ou certificat scolaire. Donc, potentiel et obstacle en même temps.

Bon, où est le plan, la vision de ce gouvernement caquiste pour accompagner et appuyer les peuples autochtones vers un avenir plus prospère et plus prometteur? Au nom de ma formation, j'aurai des questions sur l'absence d'actions et de collaboration avec le gouvernement fédéral. J'aurai des questions sur le peu d'annonces, de rencontres avec les gens sur le terrain. Je veux entendre quelque chose qui va combler le radiosilence sur le projet de loi C-92 du gouvernement fédéral, qui reçoit l'appui de l'APNQL. J'aimerais avoir des clarifications sur une stratégie, de toute évidence, incohérente et broche à foin sur la vente et la consommation de cannabis. Je veux une réponse sur une incursion évidente et assez sérieuse en ce qui a trait aux services de santé et services sociaux dans les communautés innues. Et j'ai besoin d'apprendre plus sur la présence, de toute évidence, et je le dis avec respect, assez discrète de la ministre responsable. Voilà l'impression qui se dégage de mes... plusieurs conversations avec les leaders autochtones, une présence assez discrète.

Donc, nous aurons l'opportunité ce matin d'aider les gens qui nous écoutent à mieux comprendre les enjeux, les défis et la contribution des peuples des Premières Nations et des communautés inuites et de mieux comprendre comment, concrètement, ponctuellement et sincèrement, la ministre responsable et son gouvernement abordent ces défis.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, M. le député. Je cède maintenant la parole à Mme la ministre également pour une période de 10 minutes. Mme la ministre, s'il vous plaît.

### Réponse de la ministre

#### Mme Sylvie D'Amours

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. Permettez-moi de saluer mes collègues, le chef de la troisième opposition, député de Matane, le député de D'Arcy-McGee, mes collègues ici du gouvernement, l'équipe qui m'accompagne, avec ma sous-ministre, Mme Thomas, et ma chef de cabinet, Maryse Picard.

M. le Président, c'est avec enthousiasme que je participe aujourd'hui, avec mes collègues, à cette interpellation. Je remercie le député de D'Arcy-McGee de nous permettre d'échanger sur les Premières Nations et les Inuits, de leurs ambitions, de leur diversité, et de leurs particularités, ainsi que des défis à relever. Deux heures de temps d'antenne entièrement consacrées à une réalité complexe est une très belle opportunité. Il faut saisir toutes les occasions pour apprendre sur la vie des premiers peuples. C'est à ce point nécessaire pour permettre de faire évoluer notre compréhension de la mosaïque culturelle et des premiers peuples, enrichie de leur diversité et de leurs aspirations.

Néanmoins, une interpellation sur la vision du gouvernement pour améliorer les liens avec les communautés autochtones et pour mieux répondre à leurs défis est importante. Elle m'offre une occasion unique de reconnaître l'influence de l'héritage multiculturel et millénaire des autochtones sur les relations que nous voulons établir avec eux. Je tiens, avant de prendre quelques actions ayant un impact sur les autochtones, les connaître et les comprendre en leur parlant, mais surtout en les écoutant. Le nouveau gouvernement ne veut pas faire les choses de façon précipitée. Il veut prendre le temps d'établir les relations qu'il souhaite avec les Premières Nations et les Inuits, du temps pour jeter des bases constructives, empreintes de compréhension mutuelle, de respect et d'une vision commune de l'avenir ensemble.

Dès le 4 décembre, l'opposition officielle affirme à plusieurs reprises qu'en vertu de peu de mots en référence aux autochtones, que le gouvernement n'a pas de vision. Il a taxé le gouvernement et le premier ministre d'avoir une absence de vision humaniste sur l'avenir des relations gouvernementales avec les Premières Nations et les Inuits qui partagent le territoire québécois. Le nombre de mots qui tapissent un discours ne peut se comparer à la valeur du message. L'attention du gouvernement ne doit pas se calculer ainsi, mais plutôt sur la richesse du début des relations que nous avons établies jusqu'à maintenant.

• (10 h 10) •

Le 28 novembre 2018, le premier ministre a livré son allocution à l'occasion de l'ouverture de la 42e législature. Lors de cette allocution, le premier ministre a effectivement mis la table en 29 mots, un texte empreint de reconnaissance, d'authenticité et de volonté d'un avenir prometteur pour tous. Il a partagé la vision du gouvernement en matières autochtone. Les 29 mots qu'il a prononcés sont les suivants : «On doit être fiers de notre histoire, l'histoire d'une nation qui s'est construite dans l'adversité, mais aussi dans l'ouverture et le respect. Bien sûr, les Premières Nations et les Inuits ont d'abord découvert et occupé le territoire, et on ne doit jamais l'oublier. J'ai d'ailleurs rapidement rencontré plusieurs de leurs représentants et j'ai bien l'intention de travailler avec eux à développer le Québec pour le bien commun de nos nations respectives.» Fin de la citation.

Ces mots décrivent une volonté sincère du gouvernement à travailler avec les 102 552 autochtones au Québec, dont 68 822 qui habitent dans les communautés et 33 730 qui habitent en milieu urbain; qui sont, pour 50 %, âgés de 35 ans et moins; qui s'expriment en 10 langues autochtones distinctes, en plus des différents dialectes; qui représentent 11 nations : les Abénaquis, les Algonquins, les Atikameks, les Cris, les Hurons-Wendat, les Innus, les Malécites, les Micmacs, les Mohawks, les Naskapis et les Inuits, les Inuits qui habitent le territoire... les autochtones qui habitent le territoire d'est en ouest et du nord au sud, dans 41 communautés et 14 villages inuits.

Ces mots reconnaissent également la contribution et l'influence des autochtones à notre société démocratique et à la découverte des richesses naturelles. Depuis mon entrée en fonction, cette réalité à la fois diversifiée et complexe m'amène à prendre le temps de connaître chacune des nations, de m'assurer qu'ils font aussi ma connaissance. Je veux aussi apporter

ma couleur et établir une relation de confiance mutuelle. C'est d'ailleurs un apprentissage de tous les jours, qui me comble de bonheur et qui m'enrichit autant sur le plan professionnel que personnel.

Déjà, j'ai eu plusieurs occasions de parler à des aînés qui m'ont partagé un pan de leur histoire avant de me serrer fort dans leurs bras. J'ai rencontré des jeunes remplis d'espoir et de projets. J'ai rencontré des femmes de tête prêtes à prendre sur elles de changer le sort de leurs enfants, avenir de leur communauté, en s'expliquant davantage auprès de leur collectivité. Je suis convaincue que, tout comme moi, le député de D'Arcy-McGee, le chef du troisième groupe d'opposition et tous mes collègues, de même que tous les élus de l'Assemblée nationale, veulent bâtir des relations constructives avec les Premières Nations et les Inuits. Au-delà de la partisanerie, nous avons la chance inouïe de vivre aux côtés d'une population autochtone avec qui nous partageons les mêmes valeurs. Ce sont des valeurs profondes de famille, de respect et d'engagement pour un avenir prospère pour tous.

Comme ministre des Affaires autochtones, je vous assure que j'ai dû rapidement me familiariser avec l'enjeu de partage des compétences entre les provinces et le fédéral provenant de la Constitution canadienne. Les zones grises d'interaction entre le gouvernement fédéral sont nombreuses, complexes, et laissent souvent place à l'interprétation. J'ai discuté à quelques occasions avec mes interlocuteurs ministres fédéraux et j'entends poursuivre ce dialogue.

Je veux unir mes efforts à ceux des leaders autochtones afin que chacun s'engage à respecter les responsabilités qui lui reviennent pour ainsi offrir aux populations autochtones des services appropriés à leurs besoins et à leurs attentes. C'est cette volonté réelle et cette vision qui guident les actions de notre gouvernement au quotidien.

Dans cet esprit de réelle collaboration, j'ai rencontré les grands chefs, les chefs et plusieurs leaders des Premières Nations et Inuits. En six mois, nous avons échangé avec des représentants de toutes les nations autochtones. On m'a parlé des droits ancestraux, des territoires, de ressources naturelles, de participation active, de développement économique, de partenariat, de main-d'œuvre. Ils ont également abordé des sujets comme la chasse, la pêche, la foresterie, les aînés, le savoir traditionnel, leur culture, leur histoire, leur langue et leur identité. Plus concrètement, ils m'ont sensibilisée à leurs enjeux concernant l'accès à des soins médicaux de qualité, la construction de routes, leurs besoins, leurs défis, leur relation avec les différents paliers de gouvernement, la sécurité, les femmes, les enfants, la difficulté d'accès à des services, l'accès à une éducation de qualité, et j'en passe.

Il faut prendre le temps de les écouter, entendre leurs enjeux, leurs besoins, leurs façons de voir les choses, respecter leurs silences qui permettent de capter la subtilité dans leur message. Nous avons beaucoup échangé. J'ai beaucoup écouté. C'est nécessaire pour construire une relation de confiance solide et durable. J'entends continuer activement à rencontrer les membres des communautés pour mieux comprendre leurs besoins, à explorer et convenir ensemble des pistes de solution, conclure des partenariats mutuels bénéfiques pour tous les Québécois.

Je veux bâtir des partenariats. Nous devons continuer à dialoguer, à identifier ensemble les priorités qui sont évolutives, à explorer ensemble les pistes de solution et à les mettre en œuvre. Comme ministre responsable des Affaires autochtones, j'agis à titre de pivot au sein du gouvernement du Québec avec les Premières Nations et les Inuits. Pour réaliser ce mandat, j'aurai nécessairement besoin de l'appui de mes collègues dans leurs champs d'interventions respectifs. J'entends continuer de travailler en équipe. Ce sera la clé du succès de notre gouvernement. Je n'ai pas la prétention d'arriver avec toutes les solutions ni de régler instantanément des dossiers qui sont en discussion depuis des années, voire des décennies. J'ai toutefois la ferme intention d'y mettre tout mon temps, tout mon cœur et tout mon savoir.

Notre gouvernement reconnaît l'expertise des autochtones, qu'ils cumulent depuis des millénaires. Nous savons qu'ils détiennent les clés de leur destin et savent comment améliorer leur qualité de vie. Nous sommes là pour le faire avec eux et pour eux. Ma vision et celle du gouvernement est de prendre les mesures nécessaires afin de réaliser nos ambitions de faire du Québec une société inclusive. C'est ensemble que nous souhaitons travailler pour bâtir une richesse collective dans le respect de nos différences, nos cultures et de notre mieux-être. Merci, M. le Président.

### Argumentation

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. Nous allons maintenant débiter la période d'échange. M. le député de D'Arcy-McGee, porte-parole en matière d'affaires autochtones, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes. M. le député, s'il vous plaît.

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. Il y a tellement d'enjeux, évidemment, et 55 communautés autochtones, chacune avec ses façons, ses défis, ses belles qualités. Je vais me permettre de mettre à la lumière, dans le temps qui m'est accordé, quelques enjeux forts.

L'article 24.2 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones déclare : «Les Autochtones ont le droit, en toute égalité, de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale. Les États prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer progressivement la pleine réalisation de ce droit.» Malgré cette réalité, les chefs des communautés innues de la Côte-Nord ont reçu, au mois de janvier, des lettres du ministère de la Santé les convoquant à une réunion pour signer des ententes administratives qui transféreraient des frais aux communautés innues pour des services de santé spécialisés.

Le grand chef Ghislain Picard, de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador s'est rallié, normalement, à la défense de ses membres pour déplorer la situation. Dans ses multiples lettres à la ministre de la Santé, il insiste que cette demande de paiement soit retirée et promptement. M. Picard m'a dit hier, nous avons discuté de cette question entre autres hier, qu'il n'a toujours pas eu de réponse de la ministre de la Santé ni de son intermédiaire au sein du cabinet.

Mme la ministre responsable des Affaires autochtones, ce n'est pas une mince affaire. M. Picard cherche une déclaration claire et nette de la ministre responsable qu'il n'y aurait pas de frais imposés sur les communautés innues pour des services de santé spécialisés. Bon, voilà une des questions dont j'espère que j'aurai une réponse dans ce premier bloc là.

En juin, le gouvernement du Québec a octroyé 6,8 millions pour la construction d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée, un CHSLD de 24 lits destinés aux membres de la communauté de Wendake. Le projet Tortue, très promettant, discuté depuis 10 ans, vise la création d'un lieu où seront offerts de nombreux services de santé et de services sociaux sur ce territoire. Un montant récurrent maximum de 1,2 million a été confirmé afin d'assurer le fonctionnement de l'installation. J'ai parlé avec le grand chef Konrad Sioui aussi cette semaine. Il a fait des représentations auprès du gouvernement caquiste pour savoir si ce beau projet va être inclus dans le financement supplémentaire prévu par l'initiative des maisons des aînés de la ministre responsable pour les Aînés. Bon, ce programme, qui ne s'avance pas du tout au rythme promis par le gouvernement, néanmoins, est censé d'appliquer au Québec entier. M. Sioui attend une réponse. Est-ce que le projet Tortue va en bénéficier ou est-ce que les communautés autochtones sont mises à part? On parle d'un programme pan-Québec. On parle d'une communauté qui fait part entière... membre de la communauté québécoise.

• (10 h 20) •

Parallèlement à cette annonce, le ministre de la Santé a approuvé une dérogation permettant à 15 étudiants en médecine, d'origine huronne-wendat, d'intégrer facilement le groupe de médecine familiale à Wendake, s'ils le désirent. Quel beau modèle pour sa communauté. On parle de 15 médecins issus de la communauté qui vont avoir toute la sensibilité, les particularités pour adresser à cette clientèle, avec leur expertise. Maintenant, le grand chef Sioui attend avec impatience que le PREM, le plan régional d'effectifs médicaux, dans sa région, va permettre l'intégration de ces jeunes médecins issus de la communauté huronne-wendat.

Bon, je vais comprendre le mandat de la ministre déléguée. Je comprends la ministre responsable et je comprends que son rôle, c'est de s'imposer auprès de ses collègues. Alors, j'espère que la réponse à ces questions va être claire et que je ne serai pas invité à organiser une autre interpellation avec chacun des ministres responsables des dossiers particuliers.

Alors, voilà mes questions, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, M. le député. Mme la ministre, s'il vous plaît.

**Mme D'Amours :** M. le Président, merci beaucoup de me donner l'opportunité de répondre à mon collègue. Je vais essayer de prendre en séquence, là, ce que mon collègue me posait comme questions, ou ses interrogations, ou ses questionnements.

Au niveau de la déclaration, le premier ministre, lorsqu'il était en campagne électorale, a fait des annonces et a clairement dit que nous allions travailler sur cette déclaration. Justement, hier, j'étais en réunion avec des personnes pour essayer de voir, de notre côté, comment nous allions commencer à travailler sur cette déclaration. Ce n'est pas encore terminé, on est encore en train de faire le travail, mais soyez sans crainte, M. le Président, lorsque le premier ministre dit qu'il allait faire des choses pendant la campagne électorale, nous allons le faire aussi une fois élus. Et je confirme devant mon collègue député de D'Arcy-McGee que c'est en branle de notre côté. Nous allons travailler sur cette déclaration.

Il faut savoir aussi, M. le Président, que, dans cette déclaration, il y a plusieurs articles auxquels le Québec est en droite ligne avec cette déclaration. Il y a quelques éléments qui semblent porter une attention particulière de notre côté, et ça va prendre un dialogue, un dialogue franc, un dialogue sincère avec du respect pour que chacune des deux parties trouve leur compte. Et c'est important, cette déclaration. Elle est très, très importante, alors ça prend une attention particulière et nous sommes, du côté du gouvernement, en train de réfléchir, de notre côté, comment nous allons travailler pour cette déclaration.

Pour ce qui est de la lettre que la Côte-Nord avait reçue, que la communauté de Côte-Nord avait reçue, moi, j'ai eu connaissance de cette lettre, je pense, comme deux semaines après. On ne m'avait pas interpellée, c'est moi qui ai appelé le chef Picard pour lui demander une copie de cette lettre, parce que je ne l'avais pas. Donc, aussitôt que j'ai eu la copie, j'ai demandé une rencontre avec la ministre, Mme McCann. Elle a regardé de son côté et il y a une lettre qui a été envoyée fin mars, début avril, mais c'était signé par le sous-ministre de Mme McCann, et la lettre invitait les gens à discuter ensemble sur cet enjeu.

Ça fait que, donc, il y a eu une réponse. Je me demande si le député de D'Arcy-McGee a eu aussi cette information-là. Ça ne venait peut-être pas de la ministre McCann... la ministre de la Santé, pardon, mais assurément il y a eu une lettre qui a été envoyée du sous-ministre à ce groupe.

Pour ce qui est du projet Tortue, M. le Président, j'espère qu'un jour vous aurez la chance de voir ce projet, qui est un projet exceptionnel. Lors de ma première rencontre avec le grand chef Sioui, il nous en a fait part, à moi et à mon équipe. Il nous a montré des projets, mais entre autres celui-ci, avec une vision extraordinaire. Et moi, je lui ai demandé, au chef Sioui, si on pouvait regarder un aspect où on pourrait retrouver... parce que le plan qu'ils nous ont présenté avait une couleur autochtone, et c'est parfait comme ça, mais s'il ne pouvait pas y avoir une touche qui ressemblait à nos maisons de la famille qu'on veut créer.

Alors, il m'a dit : Je vais regarder ça. Toute son équipe était avec lui, tous ses conseillers étaient avec lui, dont celui qui s'occupe de ce projet-là. Ils ont regardé ça, ils ont refait les devoirs, puis quand ils nous ont présenté le projet, c'était magnifique. J'ai demandé à ma collègue ministre de la Santé de porter une attention particulière sur le projet, parce qu'il y avait une amélioration ou à tout le moins... puis ce n'était pas une amélioration, mais c'était comme une tangente vers l'idée que nous avions des maisons des aînés. Et le projet est sur la table, on y travaille toujours, et les résultats vont venir dans quelques semaines.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. Mme la députée de Roberval, s'il vous plaît.

**Mme Guillemette :** Merci, M. le Président. Donc, «kuei» aux collègues présents ici ce matin, Mme la ministre. Ça me fait plaisir d'être ici ce matin pour discuter des liens autochtones et allochtones. Je vais vous entretenir plus du côté développement économique et partenariat avec les régions.

Donc, premièrement, M. le Président, une observation tout à fait personnelle. Je trouvais dans le ton de l'interpellation d'aujourd'hui qu'il y avait un ton très paternaliste, et ça me dérange beaucoup car, vous savez, on n'a pas besoin de répondre à leurs besoins ni de les prendre en charge. Les différentes nations autochtones sont fières, et la prise en main est faite d'abord et avant tout dans la communauté. Ils ont des coutumes propres à leurs valeurs, ce qui les distingue et fait leur richesse. Nous devons les considérer comme des partenaires et traiter avec eux de nation à nation.

Donc, dans ma circonscription, celle de Roberval, j'ai la chance d'avoir une communauté autochtone, Mashteuatsh, Pekuakamiulnuatsh, Takuhikan. D'ailleurs, j'aimerais remercier et saluer les partenaires territoriaux du conseil de bande : le chef Cliff Moar, Jonathan Germain, Élisabeth Launière, Stacey Bossum, Charles-Édouard Verreault, Patrick Courtois et Stéphane Germain. Le milieu régional travaille conjointement et en tout respect avec ce conseil de bande pour le bien de nos nations respectives, et ce, dans l'écoute et le respect de nos différences.

Un bel exemple de responsabilisation du milieu : en décembre 2000 est officiellement créée la SDEI, la Société de développement Innu. Celle-ci est issue de la détermination et de la volonté des gens d'affaires du milieu de se prendre en main, de prendre en main leur développement économique de la communauté, combinée à un dessein politique orienté vers un gouvernement autonome. Son implantation est prise en charge par les entrepreneurs du milieu, de la communauté, qui se dotent d'un conseil d'administration. La SDEI contribue à l'essor de la communauté de Mashteuatsh en offrant des services de support à l'implantation et à la croissance du réseau des entreprises performantes et compétitives.

• (10 h 30) •

Dans ma circonscription, la communauté innue est partie prenante des grands projets. Ils sont partenaires avec les deux MRC, Maria-Chapdelaine et Domaine-du-Roy, dans la Société d'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, propriétaire de barrages hydroélectriques, dont celui de Val-Jalbert et de la 11e Chute. Ces barrages sont des leviers économiques importants pour nos territoires. Ils ont d'ailleurs permis la venue d'autres filières économiques, comme celle de Biochar Boréal, une usine de charbon avec une grappe économique en lien avec cette entreprise-là. Biochar Boréal, il y a plusieurs applications. C'est du biocharbon végétal, donc en lien avec l'agriculture. L'usine a d'ailleurs été construite sur le territoire. Ils ont des participations dans Forêt modèle, Régie des matières résiduelles, véloroute des bleuets, une entente de partenariat avec Tourisme Lac-Saint-Jean. Et, lors du sommet économique de 2015, la communauté a signé une entente avec le gouvernement. Ils ont eu un mandat d'élaborer un guide des bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats d'affaires durables avec la communauté innue et les partenaires du milieu. Donc, des ententes qui ont développé des partenariats pour le barrage Péribonka IV, la stratégie du Plan Nord. Donc, il y a même 5 millions sur cinq ans qui ont été injectés pour soutenir la formation locale pour les autochtones et les allochtones. Il y a également des ententes de service au niveau de la sécurité publique. Les espaces clos sont faits par le service des incendies de Roberval, le hors-route par Saint-Félicien, et le sauvetage nautique est assuré par Piékouagami Takuhikan.

Le gouvernement est un gouvernement responsable qui respecte ses partenaires et qui collabore de nation à nation dans le respect de nos différences. Ils ont une culture riche. Il faut se mettre en mode écoute et travailler avec eux comme de réels partenaires. Donc, je vous invite à aller sur le site de Mashteuatsh et aller visiter le site pour voir tout ce qui se fait dans cette communauté autochtone là de chez nous, dont le guide dont je vous parlais tout à l'heure, qui est sur ce site-là et qui est très complet.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la députée. M. le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. Bon, dans un premier temps, de caractériser mes mots comme paternalistes, bon, je ne sais pas si c'est sur la liste des mots non parlementaires, mais il me semble que, de ce côté de la Chambre, on n'a pas grand-chose à apprendre là-dessus. On a le legs du ministre, l'ancien ministre Geoff Kelley, qui a travaillé égal à égal avec chacune des 55 communautés et a légué une situation dont la ministre responsable... si elle est à la taille, peut avancer, et grandement.

La ministre responsable ainsi que son premier ministre et le gouvernement vont poursuivre un lien de nation à nation, ils nous promettent. C'est des mots faciles à dire, mais qui portent des obligations d'action, d'investissement et du résultat. Obligation de respecter l'autonomie, de façon réelle et concrète, des Premières Nations et des communautés inuites, d'intervenir au sein des instances de l'État pour qu'ils agissent en conséquence, voilà le rôle de la ministre responsable, et investir pour assurer les résultats.

A ce sujet, j'aimerais parler de la vente et de la consommation de cannabis. Le grand chef Picard, au mois de février, s'était exprimé en commission parlementaire au sujet. Il avait surtout deux préoccupations : comment assurer le respect de la décision de plusieurs communautés autochtones d'interdire la consommation, ce qui est leur droit, et donc prévenir les livraisons de cannabis, et de comment convaincre ce gouvernement d'épauler les efforts de ces communautés à promouvoir la prévention et l'éducation. Je ne parle pas juste de l'écoute, je parle de l'argent et des ressources.

Il m'a dit qu'il a réitéré ces préoccupations, lors de brèves conversations dans les semaines qui suivaient, avec la ministre responsable des Affaires autochtones ainsi que le ministre responsable du projet de loi. Radio silence. Lorsque j'ai questionné la ministre responsable, cette semaine, en Chambre, bon, soudainement, elle déclare bel et bien que l'article 62 de la loi actuelle permet des dérogations pour les communautés autochtones. Oui, on le savait. On le savait depuis presque un an. Là, on apprend de la ministre responsable que les lettres ont été envoyées aux communautés autochtones, les invitant

à indiquer si elles voulaient contacter le Secrétariat des Affaires autochtones pour en discuter, d'une dérogation. Bon, comment, par quelles modalités l'interdiction va être assurée, bon, voilà quelques questions.

Mais ma petite question bien terre-à-terre... La ministre a affirmé en Chambre que ces lettres ont été dûment envoyées. Par contre, M. Picard me dit, il n'y a que 24 heures, suite à la réponse de la ministre, qu'il est intéressé. Il a vérifié auprès de quatre de ces communautés, aucune lettre de reçue. Bon, qui dit vrai? J'invite la ministre à nous éclairer là-dessus.

Le grand chef Picard et moi, nous avons abordé un troisième sujet très pertinent pour le peuple autochtone, c'est le projet de loi C-92 proposé par le gouvernement fédéral. Je me permets de vous lire le sommaire, et je cite : «Le texte affirme les droits et [les compétences] des peuples autochtones en matière de services à l'enfance et à la famille et énonce des principes applicables à l'échelle nationale, à la fourniture de tels services à l'égard des enfants autochtones, notamment l'intérêt de l'enfant, la continuité culturelle et l'égalité réelle.»

Bon, le projet de loi vise surtout l'autodétermination du peuple autochtone et le droit d'autonomie gouvernementale comprenant la compétence en matière de services à l'enfance et à la famille et de mettre fin à la surreprésentation des enfants autochtones dans les systèmes de services à l'enfance et à la famille. Des objectifs louables, n'est-ce pas? Le grand chef Picard m'affirme son appui pour le projet et, en le faisant, il se joint aux autres leaders autochtones à cet effet. Il m'indique sa grande inquiétude de l'absence apparente d'appui, même d'intérêt du gouvernement du Québec au sujet de ce projet de loi. Finalement, nation à nation, où se situe la ministre responsable sur le C-92?

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, M. le député. Mme la ministre, s'il vous plaît.

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. J'aimerais vous dire, M. le Président, que ce n'est pas parce qu'on visite toutes les communautés que les enjeux ne sont pas complexes. Les enjeux sont complexes. Même si on visite toutes les communautés, comme l'ancien ministre des Affaires autochtones... j'en suis, là, qu'il a fait beaucoup, beaucoup d'efforts, qu'il a travaillé très fort sur ces enjeux, mais ils ne sont pas réglés. En 12 ans, ils ne sont pas encore réglés. Ça fait que ça vous prouve la complexité de ces problèmes-là, de ces dossiers-là.

Alors, moi, ça fait six mois que je suis ici. Donc, je vais travailler d'arrache-pied à travailler, à continuer à travailler sur ces dossiers-là, aussi complexes soient-ils. Vous savez, M. le Président, nous, on travaille en équipe. Notre gouvernement travaille vraiment en équipe, et, quand je travaille avec, exemple, ma collègue de la Santé, je lui rapporte ce que j'entends sur le terrain, je lui apporte des photos, je lui dis qui j'ai rencontré, je lui dis la problématique. Et, de son côté, elle fait son bout de chemin, et ensemble on essaie de trouver une solution. Je le répète, en six mois, on ne peut pas gérer, on ne peut pas régler les dossiers qui traînent depuis des années. C'est complexe.

J'ai fait beaucoup de rencontres sur le terrain. Je n'ai pas fini. Je suis encore dans ma première année, dans mon élan. J'ai des rencontres que je dois faire dans mes tournées estivales, Côte-Nord, Gaspésie, et je vais voir plusieurs personnes qui vont me parler de ces enjeux-là qui, encore une fois, je le dis, sont très complexes. Mais je vais essayer, à ma façon, avec la façon du gouvernement, de travailler en équipe à ce que ces dossiers-là avancent.

• (10 h 40) •

Pour ce qui est du cannabis, la loi... en fait, on a eu une discussion avec les autochtones pendant le projet de loi. Ils ont déposé aussi un mémoire, et on leur a fait part que l'article 62 allait probablement faire écho dans leurs communautés. Mais c'est aussi un enjeu très complexe pour eux et pour nous. Donc, l'article 62, il va falloir s'asseoir et en discuter, parce que nous avons lancé l'appel, nous avons envoyé une lettre aux communautés pour leur dire qu'on était prêts à discuter de comment ils voulaient, sur leurs territoires...

On ne veut pas faire le geste sans discuter avec eux, en respect, en tout respect avec leurs valeurs, leurs traditions qui, parfois, nous ressemblent, qui, parfois, c'est leur volonté. Donc, dans un grand respect, j'ai l'impression qu'il va falloir s'asseoir tous ensemble pour discuter de cet enjeu-là, parce que je m'aperçois qu'il y a des gens qui veulent faire la vente de cannabis, d'autres communautés qui ne veulent pas faire la vente de cannabis. Donc, il va falloir s'asseoir et discuter ensemble, si on est prêts à travailler tous ensemble pour trouver un commun accord.

L'article 62 le permet, mais ce n'est pas à moi de leur dire : Voici ce que nous allons faire. Ce sont à eux de me dire ce qu'ils veulent sur leur territoire. Et l'appel que j'ai lancé lors de la période de questions, c'est ce que j'ai dit à mon collègue député de D'Arcy-McGee, c'est : il faut absolument qu'on se parle. La loi, s'il n'y a pas d'entente, la loi, elle est pour le Québec tout entier. Mais l'ouverture est là, le respect des communautés passe par l'article 62. Donc, je n'ai pas l'intention de faire un geste colonialiste. Je veux juste qu'on s'entende puis qu'on parle ensemble, d'un commun accord, avec l'article 62, comment ils veulent, sur leur territoire, gérer ça.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. M. le député de Vachon, s'il vous plaît.

**M. Lafrenière :** Merci beaucoup, M. le Président. Dans mes anciennes fonctions, j'ai eu la chance, le bonheur de me rendre à la rencontre de différentes communautés des Premières Nations, que ce soit avec le programme des Rangers canadiens à Kuujuaq, que ce soit... Et je me permets d'en parler, de ce programme-là, aujourd'hui. C'est un merveilleux programme. Étant moi-même militaire, je peux vous dire que ce programme-là vient en aide à notre nation, que ça soit en recherche et sauvetage, mais surtout, ça nous aide à s'assurer que les modes de vie ancestraux se transfèrent d'un groupe à l'autre.

Alors, j'ai rencontré des gens comme le chef de police là-bas, M. Michel Martin, et lorsque j'ai organisé mon voyage avec des gens d'affaires, des journalistes pour me rendre à Kuujuaq, première chose que j'ai apprise... en passant, je suis parti de Saint-Hubert, à l'époque, alors c'est un signe des temps. Je suis devenu député de Saint-Hubert après, je pense que ça a commencé comme ça. Mais la première chose que j'ai apprise de mes collègues du Nord, ils m'ont dit : Si

vous venez ici pour nous faire des promesses, ne venez même pas. Ils ont eu leur lot de promesses. Ils veulent de l'écoute, ils veulent qu'on se rende sur place, qu'on les écoute, qu'on travaille avec eux. Deuxième chose qu'ils m'ont dite aussi : Si vous venez avec des journalistes pour faire un article sur le prix du jus d'orange, ne venez même pas non plus, ça aussi, on a eu notre lot. Alors, ce qu'ils essayaient de me dire, dans le fond, c'est de ne pas être superficiel, de ne pas arriver là-bas avec la prétention de la baguette magique et de tout régler. Ils voulaient qu'on prenne le temps d'être avec eux.

J'ai eu la chance aussi d'être de passage dans la communauté attikamek à Wemotaci, près de La Tuque, avec entre autres son service de police, Dave Fontaine que je salue aujourd'hui, à Pikogan, près de Val-d'Or, avec son chef de police Gerry Mapache, que je salue aussi, à Lac-Simon, à Kitcisakik, près de Val-d'Or, et la raison pour laquelle je nomme ces gens-là, c'est que leur plus grande crainte, c'est qu'on les oublie, c'est qu'on y aille le temps d'une visite... et, en passant, on a de nos collègues qui sont présentement à Kuujuaq aujourd'hui, qui étaient là hier aussi. On est présents, on est dans les communautés puis on ne les oublie pas.

Vous savez, M. le Président, j'ai parlé de la réalité dans les communautés, dans les réserves, des problèmes de logis, de cohabitation, des problèmes de nature criminelle, mais il y a une réalité dans les réserves. Cependant, il est super important de se rappeler qu'on a des gens qui sont de passage dans nos villes, dans nos cités. À Montréal, c'est plus de 10 000 représentants des Premières Nations qui sont en transit. Vous savez, j'ai travaillé pendant plus de 25 ans à Montréal pour le service de police. Je l'ai bien vue, cette réalité-là, en milieu urbain, et le phénomène de la mobilité des autochtones vers les villes est en croissance depuis des années. Je regardais dans le recensement de 2016, plus de 55 % des Premières Nations vivent dans des villes au Québec. Pour Montréal, on parle de 34 000 autochtones, dont 975 Inuits. Alors, c'est très présent.

Deuxièmement, M. le Président, quand j'ai lu l'interpellation, j'étais un petit peu choqué sur le coup, parce que je me disais : Ils ne nous demanderont quand même pas de faire le bilan du précédent gouvernement, ça fait quelques mois qu'on est au pouvoir. J'ai vu aussi la notion qu'on s'est amusés avec les mots, là, à essayer de calculer le nombre de mots que notre premier ministre avait mis dans son premier discours pour démontrer l'importance ou non de ce qu'on avait mentionné. J'aurais pu m'amuser à sortir le nombre de questions que mon collègue de D'Arcy-McGee a posées pour la communauté autochtone, mais tout ça, c'est du grand n'importe quoi. C'est du grand, grand n'importe quoi, parce qu'aujourd'hui, on est ici pour quoi? On est ici pour parler des communautés autochtones. On a l'opportunité d'en parler pendant deux heures puis on ne le fait pas assez souvent.

Alors, c'est une belle opportunité, je vais être d'un opportunisme incroyable puis je vais prendre cette occasion pour parler de ce qui se fait, de ce qui se fait bien. Je vais vous parler de Chez Doris, à Montréal, avec Marina Boulos, qui offre aux femmes un endroit sécuritaire. 20 % de leur clientèle sont issus des communautés autochtones. St. Michael's Mission, avec George Green, leur clientèle est 40 % issue des communautés autochtones. C'est des gens qui sont là au quotidien. La porte ouverte, David Chapman, encore une fois, 40 % de leur clientèle vient des communautés autochtones. Bien présent, bien important. Centre d'amitié autochtone, Brett Pineau, ils sont sur place depuis 40 ans, 40 ans à aider nos gens des Premières Nations. Projets autochtones Québec, Adrienne Campbell. Foyer des femmes autochtones, avec Viviane Michel. Centre Ullivik, Ullivik qui veut dire un endroit où rester ou attendre, qui est fait par le Module du Grand Nord québécois, où on aide l'hébergement puis le transport des usagers. Le Cree Health Board, avec Helen Bélanger. Native Montreal, Philippe Meilleur. Plein Milieu, qui ont deux intervenants à temps plein sur Le Plateau—Mont-Royal. Société Makivik, Lisa Watt. Réseau autochtone du Québec. Et j'en passe. Donc, plusieurs personnes qui sont sur le terrain.

Mais, vous savez, il y a une réalité aussi, on a des personnes qui vivent en situation d'itinérance, et au Québec, pour les Premières Nations c'est environ 12 %, donc 700 personnes qui sont identifiées. Il y a beaucoup de choses à faire. On a fait un programme d'aide aux autochtones en milieu urbain, qui est près de 10,9 millions sur cinq ans, qui est remis à des organismes qui viennent en aide au quotidien... comme les gens que je vous ai nommés tout à l'heure. Alors, ce n'est pas terminé. Nous sommes là aujourd'hui, nous serons là demain, et on ne vous oublie pas.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, M. le député. M. le député de Laurier-Dorion, s'il vous plaît, vous avez la parole.

**M. Fontecilla :** Merci, M. le Président. Il me fait plaisir aujourd'hui d'être ici avec vous, chers collègues, pour parler de nos frères et nos soeurs des Premières Nations et des Inuits. Vous savez, les autochtones en politique québécoise sont malheureusement trop souvent invisibilisés. Mon collègue parlait du nombre d'autochtones à Montréal, 34 000. On n'a pas tendance à les voir, malheureusement. Il faut s'arrêter et parler d'un sujet les concernant directement pour le prendre en considération. Il faut que ça cesse.

Vous savez, je suis le critique de mon parti en matière d'habitation, et ces enjeux-là, en communauté autant qu'en ville, affectent et menacent les droits fondamentaux des personnes issues des Premières Nations. C'est une crise du logement qui sévit présentement au Québec pour l'ensemble de la population, locataires en particulier, et aussi pour les autochtones. Et la cerise sur le sundae, on apprenait en février dernier que des logements pour autochtones étaient loués à des allochtones. Quand allons-nous adresser concrètement cet enjeu? À quand la mise en oeuvre d'une approche par laquelle les Autochtones exercent leur pleine juridiction sur toute question du logement, par exemple, et pas juste chez les Inuits, M. le Président, mais en milieu urbain aussi, là? La première étape pour améliorer nos liens, c'est définitivement de mettre en oeuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Et ça tombe bien parce que le premier ministre a affirmé au chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador qu'il comptait la mettre en oeuvre.

Ma question aujourd'hui : C'est quand que ça va se faire, M. le Président? Parce qu'il ne suffit pas de s'asseoir sur le fait que le Canada ait signé cette déclaration, finalement, après quelques années d'hésitation. Arrêtons d'attendre. C'est une action qui doit être primordiale. Mettre en oeuvre cette déclaration, c'est notamment avoir des relations de nation à nation avec les Premières Nations. Ça signifie consulter les nations autochtones et inuites dès que l'action gouvernementale les concerne de près ou de loin. Les considérations pour autochtones doivent être transversales. Les autochtones doivent faire

partie de chaque réflexion gouvernementale. Est-ce le cas présentement? Permettez-moi d'en douter. Rappelez-vous, M. le premier ministre lui-même a affirmé en campagne électorale vouloir réaliser des ententes similaires à la «Paix des Braves». Qu'en est-il de cette promesse? Le gouvernement l'a-t-il reléguée aux oubliettes? A-t-il commencé des discussions avec les principaux concernés? Silence radio.

Bon, mise à part cette belle promesse en suspens, le gouvernement ne semble pas pressé à créer des liens de nation à nation avec les autochtones, alors que leurs défis et leurs opportunités de développement sont nombreux. En février dernier, le gouvernement a refusé de se joindre à un groupe de travail pour examiner la stérilisation forcée des femmes autochtones au Canada. Ce refus prouve encore une fois du manque de considération du gouvernement envers les autochtones et particulièrement envers leurs femmes. C'est nier la discrimination vécue par ces femmes et omettre de fournir les efforts nécessaires pour faire la lumière sur ce drame transnational. Réponse du gouvernement? La santé, c'est provincial, point final, on ne participe pas. C'est ça, la vision du gouvernement caquiste pour les relations avec les Premières Nations et les Inuits? • (10 h 50) •

En mars dernier, une imposante délégation de chefs, de préfets et de maires de la Côte-Nord, accompagnés du chef Picard, sont venus réclamer le désenclavement de leur région par le prolongement de la 138, une région enclavée. Mme la Présidente, ce sont des restrictions de développement économique, c'est un recul démographique, mais aussi un isolement social omniprésent et dangereux. Encore une fois, silence radio du côté du gouvernement.

Je pose encore une fois la question. Est-ce que c'est ça, la vision du gouvernement caquiste pour leurs relations avec les autochtones? C'est tout ça et bien plus, le manque de vision de la CAQ avec les autochtones. C'est inquiétant et ça presse que ça change. À quand la mise en oeuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones? À quand de réelles discussions de nation à nation dans tous les dossiers qui affectent directement et indirectement les nations autochtones? À quand un gouvernement qui se soucie véritablement des Premières Nations et des Inuits?

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, M. le député. Mme la ministre, s'il vous plaît.

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. Ça me fait plaisir de répondre à quelques questions de mon collègue de Laurier-Dorion. Effectivement, il faut les mettre en valeur, il faut mettre en évidence tous les talents autochtones qui sont sur le territoire du Québec.

Cet automne, je suis allée... non, cet hiver, je suis allée à une conférence de presse à Trois-Rivières, où on annonçait le gala Teweikan, et le gala, plusieurs de mes collègues et moi, on était très intéressés à cet événement. On s'est déplacés, on a rencontré des artistes, et je me suis dit : Il faut absolument que le Québec tout entier connaisse cette cohorte de jeunes artistes. J'ai parlé avec quelqu'un là-bas qui m'avait donné... parce qu'on avait eu une discussion de couloir, là, dans un événement x, et la personne, en fait, je lui avais dit : Ce serait peut-être intéressant que le Gala de l'ADISQ ait un prix pour des artistes autochtones.

Je pense que ça va bien se passer pour le Gala de l'ADISQ et qu'on va voir des artistes autochtones sortir du lot. Ça va être des artistes qui gagnent des prix, qui vont être, à mon avis, excellents, et qui vont être aussi des personnes qui vont être des modèles pour les jeunes autochtones... démontrer qu'ils ont leur place dans les arts, ils ont leur place dans la chanson, dans la musique, ils ont leur place aussi... J'ai rencontré des jeunes qui commençaient leurs études en droit. J'étais tellement fière de voir que, dans la salle, plusieurs personnes dont le nom ne peut pas nous dire s'ils sont autochtones ou pas, se lever et dire : Je suis autochtone, moi aussi. Donc, pour moi, c'est un message d'espoir où ils prennent leur place. Il y a des beaux moments qu'on peut vivre quand on s'y attarde.

Pour l'hébergement, je dois vous dire qu'effectivement, moi, j'ai parlé à la co-cheffe du deuxième groupe d'opposition de ce dossier-là. Je n'ai jamais entendu... En tout cas, j'ai cherché et je n'ai jamais entendu aucun député à l'Assemblée nationale parler de ce problème-là. Ça fait que j'en ai fait part, parce que je lui ai dit : Bien, je pense qu'il y a un problème. J'ai fait mes recherches et je me suis aperçue, pour ces hébergements-là qui sont supposément pour les autochtones mais que c'est des allochtones qui en bénéficient...

J'ai trouvé l'entente, une entente qui n'a pas de date. Il n'y a pas de date. Je ne comprends pas comment ça se fait qu'on a pu signer, comme gouvernement de l'époque, une entente sans date. Et effectivement les sommes qui sont allouées à cette compagnie-là, à cette industrie-là de logements pour les autochtones... reçoivent des montants du gouvernement fédéral. Il y a une partie du gouvernement provincial... pensant bien faire en donnant ça à des logements pour les autochtones, et ça ne l'est pas.

Alors, il y a vraiment eu une réflexion sur tout ce que j'avais trouvé, et j'en ai fait part à ma collègue la ministre des Affaires municipales. On est en constante relation avec ce dossier-là. On étudie à voir comment on a pu donner l'autorisation puis qu'on a perdu le fil. Parce que la volonté est de donner aux autochtones ces montants-là qui leur sont alloués, mais comment se fait-il que ce ne sont pas les autochtones qui en bénéficient?

Alors, le travail est en train de se faire, M. le Président, je veux rassurer le député de Laurier-Dorion. C'est un dossier, encore là, très complexe, un dossier qui date depuis longtemps. Il faut faire la lumière sur ce dossier-là. On est en train de regarder comment on peut se positionner, regarder comment on peut faire pour enclencher une réflexion. Puis je vais inviter soit vous ou... le député, pardon, M. le Président. Je vais inviter le député de Laurier-Dorion ou sa cheffe à participer à cette réflexion parce qu'il faut vraiment regarder où vont les sommes et il faut vraiment les diriger vers une aide... qui sont aux autochtones.

Encore une fois... Bien, merci. Merci de la question. Merci.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. M. le député de Saint-Jean, s'il vous plaît.

**M. Lemieux :** Merci beaucoup, M. le Président. Le député de D'Arcy-McGee interpelle la ministre responsable des Affaires autochtones au sujet de ce qu'il appelle l'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones. C'est étonnant, M. le Président, car le gouvernement est sensible au bien-être, à la qualité de vie des populations autochtones du Québec, mais le gouvernement en parle tant et plus, le plus possible, et c'est de ça dont je veux parler, c'est qu'il faut en parler.

D'abord, il y a Mme la ministre responsable des Affaires autochtones qui travaille très fort sur le terrain pour développer des relations avec ces communautés. Ensuite, il y a le député d'Ungava... malheureusement, c'est l'adjoint parlementaire de la ministre des Affaires autochtones, mais qui ne peut malheureusement pas être avec nous aujourd'hui parce qu'il est justement sur le terrain avec la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants. C'est la base, les 125 députés ici comprennent bien ce qu'est le travail de terrain. Et je suis certain que le député d'Ungava comprend davantage que nous la réalité terrain des peuples autochtones et de ceux qui partagent le territoire d'Ungava. Et malheureusement, il ne peut pas être avec nous pour répondre aux questions du député de D'Arcy-McGee qui croit qu'on manque de vision, donc.

Moi, j'ose continuer sur la lancée, au moment des crédits budgétaires avec la ministre, je faisais partie de l'équipe, la lancée qui m'avait fait dire que ce dont on manque le plus, c'est d'information, M. le Président. Il y avait deux solitudes au Québec, à un moment donné, les Anglais et les Français. Là, on n'a pas deux solitudes, on a deux mondes qui ne se connaissent pas et pas assez. On ne se connaît pas, et comment voulez-vous qu'on puisse s'entendre, si on ne se comprend pas? Bon, il y a beaucoup de raisons pour ça, il y a même, à la limite, des excuses, des explications. La langue, entre autres, en est une.

En 40 ans de journalisme, j'ai fait le tour plus souvent qu'à mon tour, considérant le territoire que je couvrais, du Grand Nord canadien et québécois, pour réaliser que les parlant français dans les communautés autochtones ne sont pas nombreux. Et une chance que Ghislain Picard est en poste depuis 1992 comme chef de l'Assemblée des premières nations du Québec et du Labrador, parce que c'est un interprète extraordinaire pour le peuple québécois d'entendre ce que le peuple autochtone... que lui transmet pour mieux nous faire comprendre leur réalité. Et j'avoue que j'ai toujours eu un faible pour faire des entrevues avec M. Picard, parce que j'en suis toujours ressorti grandi, même si on parlait dans un studio, autant que d'aller faire une journée de terrain comme journaliste.

Justement, en parlant de journalisme, je ne veux pas faire de l'introspection autant que ça, mais effectivement, quand il y a des nouvelles, c'est parce que, généralement, ça ne va pas bien, il y a des mauvaises nouvelles. Et ce qu'on sait trop souvent des autochtones, c'est parce qu'il y a des problèmes.

• (11 heures) •

Idle No More, récemment, a changé un peu la donne parce qu'on a pu s'ouvrir davantage grâce aux médias sociaux. On a pu mieux comprendre la réalité qu'il y avait derrière Idle No More en suivant cette campagne qui, pour tout le monde, je pense, a fait le plus grand bien. Ça a amélioré, en tout cas, jusqu'à un certain point, les liens. Le député de Vachon disait qu'il allait être opportuniste en parlant de ce que lui connaît du Nord, parce qu'il y avait deux heures, ici, à notre disposition pour parler des peuples autochtones. Ce n'est pas un problème, mon cher ami de Vachon, c'est la solution. Il faut qu'on se comprenne davantage, qu'on se parle davantage.

La ministre parlait à l'instant d'un gala où elle était saisie en disant : Il faudrait que tout le Québec voie ça et entende ça. Vous savez quoi? La bonne nouvelle, c'est que la jeunesse autochtone au Québec, tout le Québec peut la voir et l'entendre sur son téléphone, sur sa tablette, Mme la ministre, et j'espère qu'on va le faire de plus en plus. Et je commence par une adresse, juste une : Wapikoni mobile. Allez là, allez entendre, allez voir, allez comprendre un peu mieux et un peu plus la réalité de cet autre monde que nous ne connaissons malheureusement pas, ceux du Sud. Malheureusement, la plupart des autochtones sont un peu plus au nord que là où on va généralement. Mais, en passant par Wapikoni mobile, vous allez au moins sentir un début de quelque chose.

Et le député de D'Arcy-McGee, tout à l'heure, nous citait une autochtone, un poème. Je vais y revenir parce qu'il y a là-dedans une réalité qui est frappante pour quiconque met les pieds sur un territoire autochtone : vivre, survivre, ou survivre et vivre. On va continuer là-dessus, M. le député de D'Arcy-McGee.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, M. le député. M. le député de D'Arcy-McGee, vous avez la parole, s'il vous plaît.

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. Oui, je veux saluer l'intervention. Wapikoni est une ressource formidable, on va s'entendre, tout le monde.

Trois rencontres, trois. Dans l'agenda de la ministre, je vois, le 8 mars, lancement de l'exposition *Oubliées ou disparues*; le 3 avril, invitation au lancement de l'Initiative cultures et langues autochtones, et il y a une troisième annonce à Kuujuaq. Bon, j'ai posé la question lors des crédits. Oups! il y avait un bogue sur l'agenda affiché, comme exige la loi, sur le site de l'Assemblée nationale. Bon, voici un document papier, avec quelques autres. J'ai reçu, bien, ce papier, une liste de quelques communautés autochtones de rencontrées. Là, je re-regarde sur le site, notre étude des crédits était le 18 avril. Rien, rien depuis le 10 avril, rien. Bon, les rencontres du Conseil des ministres, où j'espère que la ministre responsable s'impose comme il faut, et les sessions de l'Assemblée nationale. Rien depuis le 10 avril. Bon, soit il faut toujours réparer le bogue, soit l'engagement de son gouvernement à la transparence est assez mitigé, pour dire le moins, soit la ministre n'est pas trop occupée.

Mais, plus que ça, je veux mieux comprendre l'approche de la ministre responsable lors de ces rencontres. C'est bel et bien de parler de travail en équipe, d'écouter, il faut agir aussi. À plusieurs reprises lors de nos études des crédits, elle m'a invité de redigérer mes questions à ses collègues ministres, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, de la Santé,

de l'Énergie. Je comprends, comme j'ai dit, que la ministre déléguée... mais j'imagine qu'elle se fixe des objectifs de résultats. Son mandat exige qu'elle soit l'intermédiaire pour les quelque 148 000 membres des communautés autochtones au sein...

Et elle est imputable au sein de son gouvernement. Lorsqu'elle parle avec les leaders des 55 communautés, est-ce qu'ils peuvent comprendre qu'elle va livrer avec force et conviction le message et les détails de leurs revendications? Est-ce qu'elle est à la taille du défi quand il s'agit de chercher les ressources nécessaires devant son premier ministre, son collègue le président du Conseil du trésor? C'est comme ça que ça marche en dedans d'une équipe. Il faut trouver sa place. Est-ce qu'elle fait ses interventions pour mieux répondre à la pénurie des intervenants de santé mentale à Kuujuaq, le manque de formation des policiers sur la spécificité autochtone? Je comprends qu'il y a des policiers qui font un travail incroyable, et sensible, et courageux, mais, de façon formelle et institutionnelle, y a-t-il ces sessions de formation? Est-ce qu'elle est là pour défendre et améliorer la situation de manque de ressources pour les femmes victimes de violence et intimidation, à Val-d'Or entre autres?

Et j'ai une deuxième question. La plupart des sujets qui touchent aux affaires autochtones, si on veut vraiment les adresser efficacement, requièrent une collaboration entre le Québec et Ottawa : l'éducation et la santé, le logement, les ententes territoriales. Est-ce que la ministre responsable des Affaires autochtones peut nous éclairer sur sa vision de cette collaboration? Notre formation est très consciente du lien assez ambivalent entre son gouvernement et le gouvernement fédéral. Ça les appartient. Ce n'est pas le sujet de cette interpellation.

Ma question est de l'ordre pragmatique. Ghislain Picard, Konrad Sioui, le Dr Abel Bosum, ils veulent des résultats. Ils veulent se prévaloir des outils nécessaires pour réaliser le plein potentiel de leurs communautés. Pour le faire, ils ont besoin d'être assurés que la ministre responsable des Affaires autochtones soit en arrimage avec ses partenaires fédéraux. J'aimerais que la ministre qualifie et quantifie les genres de rencontres qu'elle et son équipe auraient entretenues avec Mme la ministre Carolyn Bennett, le ministre délégué Seamus O'Regan, avec leurs vis-à-vis à Ottawa depuis le 1er octobre 2018. Elle m'a déjà parlé d'avoir croisé la ministre fédérale en marge d'un congrès. J'imagine qu'elles se sont saluées dans les corridors. Bon. Mais y a-t-il eu et y aurait-il d'autres entretiens musclés, constants, où on va chercher chaque cent du fédéral à l'aide de nos communautés autochtones? Qu'est-ce qu'on va faire avec le fédéral?

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, M. le député. Mme la ministre, s'il vous plaît.

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. Bien, écoutez, je suis un peu étonnée du début de la question de mon collègue de D'Arcy-McGee. Il faut que les gens comprennent que, si je ne suis pas au cabinet, j'ai une équipe extraordinaire qui travaille pour les autochtones. Puis j'ai aussi le Secrétariat des affaires autochtones qui est en constante relation avec les autochtones, avec des sujets qu'on a parlé, des dossiers auxquels j'ai donné l'orientation. Je n'ai pas la prétention de tout faire ça toute seule.

Et si, à partir du 10 avril, il n'y a rien avec les autochtones, bien, M. le Président, je ne sais pas où habite le député de D'Arcy-McGee, mais j'ai la pire région qui a subi les inondations un peu partout. Je me suis occupée aussi de ce monde-là, de toutes les Laurentides. Dans mon comté, il y a eu six villes sur six qui ont été inondées et, dans mon comté, il y a aussi Kanesatake, où j'ai dû travailler avec les fédéraux sur le terrain à trouver de l'hébergement. J'ai rencontré le grand chef Serge Simon pour lui demander quels étaient ses besoins. Le fédéral est arrivé quelques jours après, mais j'avais déjà travaillé pour trouver du logement pour sa communauté, demandé de l'aide de l'armée pour qu'ils aient de l'aide comme les autres communautés. Je me suis occupée d'eux comme je me suis occupée de tout le monde dans les Laurentides.

Donc, à partir du 10 mai, bon, puis qu'il arrive des événements... après ça, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, ce qui m'a amenée à ne pas venir travailler ici à l'Assemblée nationale deux semaines. En fait, on avait une semaine en comté puis une semaine de retour. Je n'ai pas eu le temps de venir travailler à l'Assemblée nationale, parce que tout mon temps était consacré aux gens des Laurentides, dont j'ai la responsabilité aussi. Je suis convaincue qu'il n'y a pas aucun autochtone au Québec qui va m'en vouloir d'avoir aidé mon monde qui est dans la détresse puis dans la misère à cause des inondations. Je suis convaincue. J'en suis vraiment convaincue, personne ne va m'en vouloir d'avoir pris le temps de m'occuper de ces gens-là et de m'occuper aussi de la communauté de Kanesatake.

J'ai fait plusieurs rencontres. Je ne comprends pas la question du député de D'Arcy-McGee, mais je fais des rencontres, puis c'est toujours très cordial. On entend... J'écoute. J'écoute les besoins et, ensuite, je m'en vais au bureau, je parle à mon cabinet, puis on parle ensemble avec le Secrétariat des affaires autochtones. Et les dossiers évoluent, les dossiers avancent. Je n'ai pas à afficher, à faire des communiqués de presse sur des dossiers qu'on est en train de travailler. Je ne pense pas que les gens aient besoin de savoir ce que je fais. Les gens ont besoin d'avoir les résultats, et j'en ai, des résultats, à chaque fois qu'on travaille sur un dossier, M. le Président. Je vous le dis, j'en ai, des résultats.

• (11 h 10) •

L'entente, là, de nation à nation, on est en train de travailler sur ça. J'ai des discussions en cours. On a trois tables déjà en cours qui sont en train de débiter la discussion. J'ai des consultations de toute décision gouvernementale, là, tu sais. On travaille. On travaille sur... J'ai eu des discussions avec les communautés sur le projet de loi de la laïcité. Avant même que le projet de loi soit déposé, j'ai fait part de ça aux autochtones en leur disant : On va vous rencontrer, on ne peut pas vous déposer le projet de loi, on ferait outrage au Parlement. Mais les gestes sont concrets. La volonté du gouvernement, elle est là. Je ne peux pas aller à l'encontre du travail qu'on doit faire comme législateurs, comme parlementaires, mais je me devais de leur donner l'information, de leur demander leurs commentaires pour que cette loi-là, ils puissent s'y retrouver.

Donc, il y a des gestes concrets qui se font. Mon collègue de la laïcité, mon collègue de Borduas, député de Borduas et ministre, est en train de regarder si on pourrait trouver une solution pour intégrer un processus qui ferait en sorte qu'on recevrait les autochtones lorsque la loi les toucherait, où il y aurait une possibilité de discuter avec eux avant de déposer le projet de loi. C'est des dossiers auxquels on est en train de travailler. Je pourrais vous en nommer d'autres, là, mais je n'ai plus de temps. Merci, M. le Président.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Roberval, s'il vous plaît. Ah! excusez. Député de Vachon, désolé.

**M. Lafrenière :** Merci beaucoup, M. le Président. Tout à l'heure, mon collègue de Laurier-Dorion a lui aussi parlé des 34 000 autochtones qui vivent sur le territoire de Montréal, et je le cite, il a dit : On ne les voit pas assez souvent. Il a raison, on n'en entend pas assez parler. L'ex-policier va vous dire qu'on les voyait trop souvent, ils étaient surreprésentés, surreprésentés en matière d'itinérance, et ça, je l'ai constaté encore sur le terrain tout récemment avec la mission Old Brewery Mission, que je n'ai pas saluée tout à l'heure, avec Matthew Pearce. Et j'ai eu le plaisir de me déplacer là-bas avec ma collègue de Soulanges et la collègue de Westmount—Saint-Louis. On est allés servir des repas, et je vous dirais qu'encore une fois les gens de la communauté autochtone, des Premières Nations, étaient surreprésentés, et c'est bien triste.

Je veux souligner aussi ce qui a été fait par un service de police, le SPVM, qui en 2015 a instauré quatre mesures pour resserrer les liens avec les communautés autochtones. Il y a la création d'un poste d'agent de liaison avec la communauté, Carlo De Angelis, que je veux saluer aujourd'hui, le remercier aussi pour ce qu'il fait. Vraiment des précurseurs en matière policière. Des séances de sensibilisation aux agents. Tous les policiers ont des rencontres, des rencontres de sensibilisation sur la réalité autochtone. Mise en place d'un comité aviseur et des projets sociaux tels que des patrouilles mixtes entre des intervenants et des gens de la communauté et des policiers. J'ai eu le plaisir d'aller patrouiller à Wemotaci avec ma collègue Alys Quoquochi, et elle a eu le plaisir aussi de venir travailler avec nous à Montréal, de venir patrouiller à Montréal. Outre les bonnes pratiques qu'on a échangées, c'était vraiment beau de voir la réaction des gens des Premières Nations, des Inuits, de voir une patrouilleure, une policière attikamek qui était à Montréal. Alors, ça a été une belle expérience.

Parlons d'un dossier qui est très difficile, M. le Président. J'aimerais ça vous dire que ça n'existe pas. J'aimerais ça vous dire que ce n'est pas une réalité au Québec, mais je vais vous parler d'exploitation sexuelle de mineurs. Ce n'est pas la première fois que j'en parle, puis, je vous le confirme, ça ne sera pas la dernière fois non plus.

Vous savez que le 6 février dernier j'annonçais, conjointement avec ma collègue de Repentigny, la whip adjointe, la proposition de créer une commission parlementaire spéciale sur l'exploitation sexuelle des jeunes. C'est un dossier qui est très important pour moi, qui est très important pour ma collègue de Repentigny. Pendant plus de deux ans, elle s'est battue, elle a tenté de sensibiliser les précédents gouvernements. Ça n'a pas fonctionné.

Maintenant, on y va avec une demande de commission parlementaire spéciale là-dessus. Pour nous, c'est un phénomène qui est important, la prostitution juvénile au Québec et le sort que peuvent vivre nos communautés. Nous allons donc souligner haut et fort notre volonté de créer cette commission-là, cette commission parlementaire. Et, si l'Assemblée nationale l'accepte, parce que ce n'est pas accepté encore, mais si elle l'accepte, la création de cette commission spéciale, les députés y siègeront, vont trouver des solutions, vont proposer des solutions pour régler cette problématique-là qui est très complexe. C'est un enjeu qui est lourd. Le mandat va être exigeant pour les gens qui vont être là, mais je peux vous dire qu'après 25 ans sur le territoire, 25 ans sur le terrain, c'est une réalité qui existe.

Et malheureusement, pendant plusieurs années, je pense qu'on a fait preuve d'aveuglement volontaire au Québec. Peut-être qu'on ne voulait pas se l'avouer, peut-être qu'on préférerait se dire que ça n'existait pas, peut-être qu'on préférerait se dire que c'était dans des lointains pays. Mais c'est vrai, et, vous savez, cette réalité-là touche nos jeunes à partir de 14, 15 ans. J'ai rencontré des jeunes filles qui, aussi jeunes que 12 ans, étaient déjà sous l'emprise d'un prox. Et je pense qu'il faut se le rappeler, il faut se le dire à chaque occasion puis il faut agir là-dedans.

Dès le début, dès nos premières annonces, on a toujours parlé de nos confrères autochtones dans cette réalité-là parce qu'ils en font partie. D'ailleurs, je veux prendre un instant... Vous savez, il y a un livre qui est sorti tout récemment, qui s'appelle *Mon ami... mon agresseur*, et ce sont les agentes Josée Mensales et Diane Veillette qui ont coécrit cet ouvrage-là et qui parlent spécifiquement des femmes inuites et des femmes des Premières Nations qui sont ciblées. On ne l'a jamais fait, c'était tabou. C'est sorti. Je vous invite à aller lire ce livre-là, cet ouvrage-là. Ça fait suite au premier ouvrage qui s'appelait *Mon ami... mon agresseur...* pardon, *Pour l'amour de mon pimp...*, et, dans les deux cas, on lève le voile sur ce que c'est, l'exploitation sexuelle de mineurs, sur ce que c'est, l'exploitation sexuelle de jeunes. Je pense, c'est important de voir cette réalité-là.

Et je vous le confirme, M. le Président, depuis le début de notre annonce, depuis nos premiers travaux, on a toujours considéré nos confrères autochtones dans cette réalité-là. Ça existe, on n'en parle pas. Et je reprends les propos de mon collègue de Laurier-Dorion qui disait tantôt : On n'en parle pas assez, on ne le voit pas assez, et c'est vrai. Et nous, dans notre mandat, ce qu'on veut faire, on veut lever le voile sur ce qui se passe là-bas, on ne se le cachera pas.

Et c'est un message clair que nous envoyons avec ma collègue la députée de Repentigny, c'est de créer cette commission spéciale là qui sera transpartisane, avec des collègues de tous les partis. Et c'est un mandat qui est très cher pour nous, qui est très important, et vous allez en entendre parler encore une fois, M. le Président. Je sais que ce n'est pas la première fois que vous m'entendez en parler, mais ce ne sera pas la dernière non plus. Je vous remercie.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, M. le député. M. le député de Matane-Matapédia, s'il vous plaît.

**M. Bérubé :** Merci, M. le Président. Il me fait plaisir de participer à cette interpellation concernant les peuples autochtones. Et moi, je suis fier d'être un député du Parti québécois parce que nos actions parlent d'elles-mêmes. Souvenons-nous, en mars 1985, c'est un gouvernement du Parti québécois de René Lévesque qui a reconnu le premier 10 nations autochtones : les nations abénaquise, algonquine, attikamek, crie, huronne, micmac, mohawk, montagnaise, naskapie et inuite. Ce n'était pas une motion unanime, le Parti libéral avait voté contre.

Ensuite, Bernard Landry, premier ministre du Québec, la «Paix des Braves», un geste historique de nation à nation. D'ailleurs, quand on se considère comme une nation, on ne peut pas opérer différemment avec les autres nations. Un geste qui a été salué, une avancée importante.

Enfin, j'ai eu le plaisir, en 2007, de siéger avec le premier député autochtone de l'histoire de l'Assemblée nationale, Alexis Wawanoloath, député d'Abitibi-Est, qui a fait l'histoire également. Alors, le Parti québécois considère le Québec comme un peuple et considère que les peuples autochtones méritent du respect et de la considération.

Aujourd'hui, j'aimerais échanger avec la ministre sur l'entrepreneuriat autochtone, comment on peut également faire des affaires de façon respectueuse. Je vais lui parler de la fermeture de la chasse au caribou au Nord-du-Québec, qui est effective depuis le 1er février 2018, mais qui a été décidée en décembre 2016. Résultat : perte de 85 % du chiffre d'affaires des pourvoies dans le Nord-du-Québec. Les pourvoies du Nord, en 2014, c'étaient 250 emplois, 2 400 clients. Ça rapporte près de 10 000 \$ en moyenne par client. Perte de capacité d'hébergement de 12 000 lits dans le Nord-du-Québec, fragilisation des pourvoies, affaiblissement important du réseau des transports aériens.

Le gouvernement a souvent parlé de l'importance de la valorisation de l'employabilité et de l'entrepreneuriat. Nous, on a une proposition d'entrepreneuriat politique qui constituerait une belle opportunité pour le gouvernement, à la fois en termes de développement économique, mais en termes de développement de l'entrepreneuriat autochtone. Alors, nous, ce qu'on voudrait, sous la forme d'une proposition pour le gouvernement, c'est de développer des relations d'affaires avec les nations autochtones en redonnant l'accès à la chasse au caribou à une clientèle internationale, offrir une vitrine internationale à cet aspect de la culture autochtone et faire de ces peuples les maîtres d'oeuvre de la chasse au caribou. Par exemple, on cède aux pourvoies du Nord environ 300 têtes par année en collaboration avec les peuples autochtones qui seraient partie prenante du développement économique de ce secteur d'activité, par exemple, en devenant actionnaires de pourvoies. Et la ministre avait indiqué qu'elle allait rencontrer... elle nous garantissait qu'elle allait rencontrer, le 18 avril dernier, les nations pour discuter de développement économique puis la potentielle réouverture de la chasse au caribou.

Alors, je voulais savoir si elle avait entrepris ces démarches, si elle a rencontré les partenaires et comment elle réagit à notre proposition concrète, positive d'entrepreneuriat de nation à nation avec les peuples autochtones.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la ministre, s'il vous plaît.  
• (11 h 20) •

**Mme D'Amours :** Merci beaucoup, M. le Président. Effectivement, je suis contente de répondre aux questions de mon collègue le chef du troisième groupe d'opposition. Tout comme lui, j'ai vu avec le temps ce que le Parti québécois avait fait pour les autochtones et je suis tout à fait d'accord avec lui qu'il y a eu des avancées à partir du premier ministre de l'époque. Et aujourd'hui, bien on doit continuer. C'est une continuité. On regarde en avant.

Moi aussi, j'ai une très grande fierté. Dès mon entrée en fonction, j'ai demandé à ce que mon cabinet ait le reflet de sa vocation, et 50 % du personnel de mon cabinet est autochtone, à ma volonté. Parce que, pour comprendre les nations, pour comprendre les autochtones, qui de mieux que des autochtones qui travaillent avec nous pour nous donner cette sensibilité-là, pour être capable d'avoir une longueur d'avance sur les projets, les dossiers qui sont déposés sur la table. J'ai aussi la chance de travailler avec un secrétariat des affaires autochtones, avec une sous-ministre qui est là depuis des années, qui a participé à la «Paix des Braves», qui a son équipe qui est toute dévouée et qui a aussi des autochtones qui font partie de l'équipe.

Pour ce qui est des caribous, M. le Président, c'est une ressource qui est en danger. Le gouvernement de l'époque ainsi que les autochtones ont convenu ensemble de ralentir ou d'arrêter complètement... des mesures pour protéger le caribou, et ces mesures-là, je pense qu'il faut toujours penser à l'avenir, à l'avenir de ce cheptel-là. Et, tant et aussi longtemps que nous allons croire qu'ils sont en danger, nous devons respecter cette entente. De dire, puis je vais le répéter au chef du troisième groupe d'opposition... lorsque son député de Bonaventure m'avait posé la question puis m'avait un peu fait l'état de ce que le chef vient de nous dire, le chef du Parti québécois vient de nous dire...

C'est que moi, je me vois mal aller négocier avec des autochtones qui ont fait une entente avec le gouvernement de l'époque pour protéger les caribous, de leur dire : Bien, on va permettre à des pourvoies de faire leur économie sur le dos d'une race qui est en danger, puis on va donner la viande aux autochtones. Moi, je crois que ça serait porter atteinte à leur intelligence. Donc, je me voyais mal, je me vois toujours mal pour que j'intervienne dans ce sens. On ne peut pas travailler avec des gens en disant : Bien, écoutez, on a changé d'idée, on fait chasser les caribous par les Blancs, excusez l'expression, puis on va donner la viande en compensation aux autochtones. Tu sais, c'est une entente pour l'avenir, pour l'avenir de ce peuple-là, pour l'avenir du cheptel, du caribou, mais aussi pour l'avenir du garde-manger de ce peuple-là. Si on n'y fait pas attention, les autochtones... la relève n'aura pas de viande à mettre sur la table pour leurs familles.

Donc, oui, on est un gouvernement qui est axé sur l'économie. Oui, on est un gouvernement qui veut faire des affaires, mais pas au détriment d'une génération qui s'en vient, au détriment d'un garde-manger de cette génération-là qui s'en vient. Donc, on ne peut pas penser, dire : Bien, écoutez, on va y aller, on va en tuer un peu moins de caribous puis on va donner la... Non, je pense que, tant et aussi longtemps que l'entente va tenir, que les deux parties vont être à l'aise avec cette entente-là, il ne faut pas y toucher. Encore là, une fois, je le répète, c'est pour l'avenir des caribous, mais c'est aussi pour l'avenir du garde-manger des autochtones, dont ça fait partie de leur culture, ça fait partie de leur garde-manger. Et, tant et aussi longtemps que les deux vont être à l'aise avec l'entente qui est sur la table, nous devons laisser cette entente perdurer dans le temps, tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas quelqu'un qui va lever la main. Voilà.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, Mme la ministre. Mme la députée de Roberval, s'il vous plaît. Non...

**Une voix :** Député de Saint-Jean.

**Le Président (M. Bachand) :** Excusez. M. le député de Saint-Jean, pardon.

**M. Lemieux :** Merci, M. le Président. On parlait tout à l'heure d'un poème. J'espère que le député de D'Arcy-McGee ne m'en voudra pas si je n'ai pas retrouvé exactement le poème auquel il faisait référence, mais je pense que

je suis assez proche. Il s'agit de Natasha Kanapé Fontaine qui a publié sur Facebook, il y a trois ans, au lendemain de ce qui s'était passé, cette tragédie de Lac-Simon, un poème qu'elle avait appelé *Pour que nous puissions vivre*. Et c'est important, puis je vais en lire un petit bout... Parce que, tout à l'heure, je disais : On ne se connaît pas assez, on n'a pas assez d'information, on a besoin... Mais, en même temps, il faut se dire les vraies affaires. Au terme d'une... ou pendant une tragédie comme celle que Lac-Simon avait vécue il y a trois ans, les mots prennent un sens, et, en même temps, ça veut dire qu'il y a, pas des éléphants dans la pièce, mais qu'il y a des choses qu'il faut se dire. Et elle disait au lendemain de Lac-Simon : «Ce n'est pas l'alcool, les drogues et les poisons qui nous arrêteront. Ce n'est pas les prisons qui nous arrêteront. Ce n'est pas le féminicide qui nous arrêtera. Ce n'est pas la colonisation qui nous arrêtera. Ce n'est pas les pensionnats qui nous arrêteront. Ce n'est pas les balles des fusils qui nous arrêteront.»

Natasha Kanapé Fontaine est une jeune poète née à Pessamit, sur la Côte-Nord. Et ça m'avait frappé parce que toutes les communautés des Premières Nations sont réparties partout sur le territoire et sont très près l'une de l'autre, malgré la distance qui les sépare. Et on est comme en chemin entre chacune de ces communautés-là, et le message ne se rend pas, et il faudrait qu'il se rende.

En parlant de messages... parce que ça, c'est une parenthèse que je voulais faire à la suite de l'inspiration du député de D'Arcy-McGee... je voulais répondre en partie à sa question : Qu'est-ce que le gouvernement faisait? Le 27 mars dernier, notre gouvernement prenait le décret n° 280-2019. Il y a un paquet de chiffres là-dedans, Mme la ministre, vous les connaissez mieux que moi, mais permettez que je nous vante, que je me vante pour vous. Donc, ce décret-là concernant l'approbation d'une nouvelle entente sur le financement de mesures visant la réduction du coût de la vie au Nunavik et le versement à l'Administration régionale Kativik d'une subvention maximale de 115 millions de dollars sur cinq ans.

Bon, je vous épargne les chiffres puis les détails. C'est juste parce que j'y ai pensé lorsque le député de Vachon parlait des gens qui disaient : Ne venez pas faire un reportage sur le prix du jus d'orange. Et pourtant, c'est quand même... pas le prix du jus d'orange, il est trop cher, on s'entend, là, mais c'est quand même une réalité qu'on ignore ici, et tant mieux s'il y a des reportages qui nous expliquent jusqu'à quel point ça coûte plus cher, et donc ça coûte plus cher aussi au gouvernement pour être capable de compenser un tant soit peu.

Selon les chiffres, là, puis les plus conservateurs des conservateurs, ça coûte au moins 30 % de plus dans le Grand Nord. Je peux vous dire que le jeune journaliste que j'étais il y a 30 ans, quand il est allé à Radisson puis à Chisasibi pour la première fois, puis qu'il a mangé son premier «bacon and eggs» à 12,95 \$, il n'en revenait pas beaucoup. Puis j'étais juste à Radisson, sur le bord de la station-service. Imaginez un peu plus loin. D'ailleurs, je ne sais pas si vous avez déjà fait ça, mais la plupart du temps, quand on s'en va ailleurs, dans un autre pays, un des trucs qu'on fait comme touriste, qui ne coûte pas cher, c'est d'aller magasiner. On va voir dans les supermarchés, dans les magasins ce qu'ils ont comme produits, puis ce que ça coûte. Oui, on a tous fait ça et, quand on va dans le Nord, on fait ça aussi. Je ne connais pas personne qui est allé dans le Nord qui n'est pas allé chez Northern Store, magasin du Nord, le La Baie de l'époque, là, pour aller voir ce que ça coûte. Puis ça coûte un prix de fou, et c'est pour ça que ça prend des subventions, et ça prend de l'aide comme ça.

Mais dans ce cas-ci, la bonne nouvelle, c'est que ce n'est pas... on ne donne pas juste de l'argent comme ça, pour donner de l'argent. Ce qu'on fait, c'est qu'on aide la Société Makivik, on aide l'Administration régionale Kativik en leur disant : Vous allez faire ce que vous voulez, comme vous le jugez, avec ça pour aider vos communautés avec la nourriture, les produits essentiels, l'essence, les électroménagers. Oui, il y a une question de transport là-dedans mais il y a plus qu'une question de transport. Il y a la réalité de vivre en communauté isolée. 30 % c'est énorme, puis ça, c'est le minimum du minimum et ça peut être beaucoup plus que ça par endroit.

Le coût élevé de la vie ajoute un poids considérable sur les familles, les personnes les plus vulnérables, et c'est pourquoi ces nouveaux investissements dont je viens de parler, visant à réduire le coût de la vie au Nunavik, se sont avérés cruciaux. Le président de Makivik d'ailleurs a considéré que cette entente était un exemple de collaboration avec les Inuits du Nunavik et le gouvernement du Québec. La présidente de l'Administration régionale Kativik a quant à elle affirmé que cette entente permettrait aux parties impliquées de poursuivre leur rôle de premier de plan pour aider les familles du Nunavik.

Tout ça pour dire qu'il y en a des beaux exemples. Il y a le quotidien, il y a évidemment les grandes questions, les grandes questions fondamentales auxquelles le gouvernement doit réfléchir et parler aussi avec ses partenaires de nation à nation. Mais moi, je suis très heureux, M. le Président, que les communautés autochtones du Québec puissent compter sur une ministre responsable des Affaires autochtones comme ma collègue députée de Mirabel, pour qui j'ai beaucoup de respect et dont je sais qu'elle fait un travail remarquable, et ce, à peine sept mois après d'être entrée en poste.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Je vous rappelle que nous sommes à la dernière série d'interventions. Pour votre information, il y aura cinq minutes pour le député de l'opposition officielle, cinq minutes pour la ministre et une minute pour un député ministériel. M. le député de D'Arcy-McGee, s'il vous plaît.

• (11 h 30) •

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. Edith Cloutier, qui est directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, nous dresse un portrait dramatique de la population croissante d'autochtones, souvent femmes toutes seules, en milieu urbain, et je la cite : «De nombreuses personnes viennent en ville avec l'espoir d'une vie meilleure. Malheureusement, la réalité les rattrape. Elles se trouvent souvent encore plus démunies que dans leurs communautés d'origine et beaucoup trop souvent complètement isolées. Quels moyens ces personnes ont-elles à leur disposition pour faire face à cette nouvelle réalité? D'une part, les communautés elles-mêmes n'ont ni les ressources ni les moyens qui leur permettraient de soutenir leurs membres lorsqu'ils se trouvent hors réserve.»

À Montréal, 12 % de la population itinérante visible est autochtone, il y a beaucoup plus, cachée, qui se trouve ici et là à s'abriter chez un ami, ici et là. 12 % de la population totale autochtone à Montréal serait moins qu'un quart de 1 %

de la population, et voilà comment ils sont surreprésentés parmi des gens sans abri. Le nombre d'individus incarcérés à Montréal est très élevé ainsi que le nombre de cas devant le département de la protection de la jeunesse. Nakuset, directrice du Foyer pour les femmes autochtones de Montréal, travaille avec cette population tellement vulnérable chaque jour. Elle entend chaque jour des histoires des femmes qui reçoivent des contraventions pour itinérance, qui sont des fois arrêtées sans explication. Elle me parle d'une surreprésentation dramatique des enfants à la charge de la DPJ, d'une liste d'attente de quelque 300... au centre de Batshaw, actuellement. L'équipe de Batshaw fait sûrement son mieux, mais aucun membre n'est issu de communauté autochtone, il n'y a pas de ressource pour la formation sérieuse, de sensibilité aux enjeux, aux pratiques culturelles distinctes de ces clients autochtones. Donc, trop souvent, aucune porte de sortie.

Il y a un besoin urgent de l'aide, de ressources supplémentaires, de concertation avec des partenaires des services de santé et des services sociaux, de la justice, des forces policières. Est-ce que la ministre responsable peut nous parler de sa vision, oui, sa vision de la problématique des communautés autochtones en milieu urbain et surtout des rencontres qu'elle a eues à ce sujet, qu'elle entend avoir, les actions concrètes que son secrétariat aurait entreprises ainsi que les fonds qu'elle entend allouer à l'accueil et à l'appui de cette population vulnérable, et des plans pour en agir?

Et spécifiquement, comme c'est son secrétariat qui entend s'impliquer, est-ce que son secrétariat s'entend à s'impliquer dans le projet Cabot Square? Voilà une initiative essentielle et promettante qui se concrétise près du site de l'ancien hôpital pour enfants. Nakuset me confirme que la ville de Montréal, le SPVM, Batshaw et quelque 40 partenaires communautaires continuent d'avancer sur ce plan d'intervention ambitieux et plus que nécessaire en centre-ville de Montréal. C'est un endroit, un lieu très, très important pour les communautés inuites et d'autres communautés autochtones. C'est au centre-ville, voilà où se trouvent souvent ces personnes isolées de leurs communautés qui s'entraident entre eux, qui ont tellement à contribuer, qui sont très vulnérables. Et souvent le premier réflexe des autorités, des simples citoyens, c'est de se méfier. Oui, souvent, ces gens sont carencés, avec des difficultés, avec des problèmes d'abus d'alcool et de drogues. Souvent, ils sont carencés, ce qui explique logiquement... par leurs antécédents, souvent issus des parents ou même des écoles résidentielles. Souvent, sortis d'un logement avec trois personnes dans chaque chambre, même des fois avec quelqu'un qui a été assujéti à l'abus et que l'abuseur reste dans le même logement.

Alors, évidemment, c'est des gens qui ont à rebâtir leur vie et qui méritent avoir notre aide pour rebâtir leur vie. Alors, voilà un projet très prometteur. J'aimerais savoir si la ministre responsable s'implique financièrement et logistiquement dans ce projet. Merci.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Mme la ministre, s'il vous plaît.

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. Permettez-moi de répondre à quelques questions très, très rapidement. La 138, dont le député de Laurier-Dorion avait fait mention que, bon, il voulait avoir un suivi, les travaux sont en cours. Unamen Shipu est partenaire dans les travaux. Il y a des emplois qui ont été donnés, des contrats qui ont été donnés. Le dossier va bon train pour la 138.

#### Document déposé

J'aimerais aussi déposer la lettre qui a été adressée à M. Ghislain Picard concernant le dossier d'une lettre qui avait été faite, là, au sujet de la Côte-Nord, le CISSS. Donc, je dépose cette lettre. Nous nous sommes entretenus avec M. Picard le 13 mars, il y a eu une rencontre à mon cabinet. On l'a appelé cette semaine pour lui parler, justement, qu'on s'assurerait du suivi avec le cabinet de la ministre de la Santé. On lui a proposé un appel cet après-midi puis on n'a toujours pas eu de retour. J'imagine qu'il va nous contacter rapidement pour ce dossier-là.

Pour ce qui est de Mme Edith Cloutier, écoutez, M. le Président, j'ai fait la connaissance de Mme Cloutier dès mes premiers mois, entrée en fonction, et j'ai vu une femme d'un dynamisme extraordinaire, un endroit qu'elle a conçu avec ses partenaires et tous les membres de son conseil d'administration, un endroit merveilleux où les autochtones peuvent s'adresser à cet endroit-là pour avoir des services. C'est, je pense, un exemple pour le reste du Québec. J'ai même parlé, à chaque fois que j'allais dans des maisons, des centres d'amitié... je la prenais comme exemple parce que je trouvais son dynamisme rafraîchissant, sa façon de voir les choses. Elle était très convaincante dans ses propos, avec des projets plein la tête. Donc, oui, je suis au courant de son dossier. Le dossier...

**Une voix :** ...

• (11 h 40) •

**Mme D'Amours :** Oui, aussi, le dossier que mon collègue m'a parlé, le projet, là, Cabot Square, j'ai demandé à ma sous-ministre... On n'est pas au courant de ce dossier-là, on n'a jamais eu de dépôt de dossier, de dialogue, début de dialogue sur un projet quelconque. Peut-être qu'elle a passé directement à un autre ministère. Je n'en ai aucune idée, on est encore en train de chercher, mais ce que je peux vous dire, c'est... voilà l'exemple, quand je parlais de mon rôle de diplomatie, qui est en fait un rôle de pivot. Lorsqu'on parle d'autochtones, moi, je suggère à tous les organismes de passer par le cabinet du Secrétariat des affaires autochtones... par mon cabinet, et ensuite, on fait le suivi avec le Secrétariat des affaires autochtones. Et on s'assure que lorsqu'il y a un projet qui est déposé, bien, qu'on fait le suivi, qu'on les sensibilise, qu'on fasse le lien avec les organismes autochtones et le gouvernement, parce qu'on travaille en équipe.

Moi, je travaille en équipe avec tous mes collègues. Ça fait que, si ça touche la santé, je travaille avec mes collègues de la santé. Si je travaille avec l'éducation, c'est mon collègue de l'éducation. On est vraiment une équipe. J'ai aussi un adjoint parlementaire, j'ai aussi des gens qui m'accompagnent ici qui ont à coeur le monde autochtone. Alors, mon rôle de diplomatie, mon rôle de pivot, je veux bien l'expliquer, là, c'est mon rôle à moi, c'est que j'écoute, je regarde le

projet puis je vois à quel ministère on pourrait trouver écho et de la façon la plus rapide aussi, parce que quand on travaille en équipe, qu'on ne travaille pas en silo, les projets vont beaucoup plus rapidement, et on interpelle les bonnes personnes.

J'ai personnellement fait affaire avec plusieurs ministères pour un dossier à Oka. J'ai interpellé mes collègues, ils sont au courant du dossier, mais le dossier, c'est moi qui vais le leader, excusez l'expression anglophone, mais c'est moi qui vais en avoir la charge, parce que ça fait partie de mon travail, ça fait partie de mes responsabilités. Je suis nommée par le premier ministre pour faire ce travail-là. Donc, le travail de diplomatie ne veut pas dire, quand on est ministre des Affaires autochtones, de s'asseoir, puis de discuter, puis de lancer des dossiers. Non, on doit interpellier chacun de nos collègues quand le dossier touche un ministère en particulier, mais ce sont des dossiers auxquels moi, je dois travailler. Je m'implique énormément dans ces dossiers-là.

Donc, voilà l'explication de mon rôle principal. C'est un rôle de pivot, et je vous assure qu'aussitôt que j'aurai le projet Cabot Square, je vais en prendre bonne note, on va travailler dessus à voir qui pourrait très bien travailler sur ce dossier-là. Voilà.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup. Finalement, il n'y a plus temps pour le député ministériel. Alors, j'en suis désolé.

### Conclusions

Nous sommes maintenant rendus aux dernières interventions. Alors, Mme la ministre, vous avez la parole maintenant pour 10 minutes, s'il vous plaît. Merci.

### Mme Sylvie D'Amours

**Mme D'Amours :** Merci, M. le Président. Après six mois dans mes fonctions, je constate au quotidien la diversité et la richesse des nations, mais également de la grande complexité de la question autochtone. Les enjeux sont humains, les enjeux sont historiques, les enjeux sont territoriaux, les enjeux sont légaux, les enjeux sont sociaux.

Une fine connaissance et une capacité à intégrer les multiples facettes des réalités autochtones, en y ajoutant le contexte constitutionnel du partage des compétences entre le Canada, le Québec et les autochtones... Il faut prendre le temps d'écouter, d'accueillir la différence afin de se comprendre et de mieux se connaître.

Les diverses rencontres que j'ai menées au cours des mois derniers m'ont permis de me familiariser avec ces univers variés et dynamiques. Lors de chacune de mes rencontres, j'ai été en contact avec des gens dévoués, dédiés à l'avancement de leurs communautés et désireux de bâtir une relation constructive.

C'est en rencontrant et en discutant avec les leaders autochtones que nous pourrions ensemble identifier des solutions mutuelles acceptables. Les priorités sont changeantes et évolutives. Il faut donc poursuivre notre engagement auprès d'eux. Plus spécifiquement, notre gouvernement a déjà entrepris un dialogue avec les représentants autochtones. Dès notre arrivée au gouvernement, nous avons entrepris un dialogue ouvert et respectueux avec les chefs. Nous avons amorcé des discussions afin d'établir les bases d'une relation durable et échangé sur de partenariats potentiels. Nous avons exprimé aux représentants de l'Assemblée des premières nations Québec-Labrador que nous souhaitons développer avec les nations ou communautés autochtones une relation basée sur le respect de nos spécificités.

Nous souhaitons que cette relation se module sur les réalités et besoins particuliers des nations et des communautés. À cet effet, le gouvernement dispose de quelques outils qu'il souhaite continuer à faire évoluer. C'est le cas notamment du plan d'action en développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits. Fruit d'une vaste consultation, ce plan d'action regroupe plusieurs initiatives sectorielles. Nous sommes rendus à la troisième année de sa mise en oeuvre. Je l'ai déjà indiqué, j'entends poursuivre la mise en oeuvre de ce plan d'action et de l'adapter en fonction de l'évolution des besoins.

J'ai aussi amorcé une réflexion avec mes collègues sur la participation des autochtones dans le cadre de processus législatifs. Je sais qu'il nous faut préserver la prérogative de l'Assemblée nationale, mais je suis sensible aux attentes des Premières Nations et des Inuits qui souhaitent participer en amont dans le processus législatif. C'est d'ailleurs ce que nous avons entamé avec un projet de loi récemment déposé à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, nous avons aussi exprimé à l'APNQL notre intérêt à discuter de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Pour donner sens à cette déclaration, nous devons avoir une compréhension commune de son contenu. Nous devons pouvoir ensemble y donner un sens concret. Une autre priorité pour notre gouvernement est de trouver une solution aux enjeux relatifs au territoire et aux ressources. Ces solutions entendues avec les autochtones permettront d'assurer un développement économique, efficace et rentable pour tous. Ces questions font l'objet de discussions souvent tendues depuis déjà trop longtemps. Elles ont parfois été la cause de différends profonds entre le gouvernement et les nations autochtones. Nous voulons des avancées constructives dans ce domaine.

Notre intention est aussi de créer des partenariats d'affaires, de s'assurer que les moyens soient offerts aux jeunes pour accéder à une formation adéquate vers des emplois intéressants. Comme le disait le chef de l'APNQL, M. Ghislain Picard, chef Picard, la démographie chez les Premières Nations fait en sorte qu'une richesse, une grande richesse humaine se retrouve disponible au sein des communautés et des nations. En leur assurant une formation adéquate, cette importante ressource pourrait participer au développement des communautés des nations et du Québec.

Il y a aussi la commission Viens et l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées qui doivent fournir leurs rapports respectifs au cours de l'année et pour lesquelles nous accueillerons les recommandations avec intérêt. J'entends mettre sur pied un comité ministériel qui assurera un suivi approprié des recommandations de ces commissions. D'ailleurs, un mécanisme semblable au plan administratif existe déjà.

De la même manière, au fil de mes rencontres avec les femmes et les jeunes notamment, d'autres projets me sont présentés, et j'entends y consacrer une attention particulière. Dans la même veine, le Fonds d'initiatives autochtones III est

mis en oeuvre jusqu'en 2022. Nous l'avons évoqué, ce programme permet de soutenir plusieurs projets dans plusieurs secteurs d'intervention : dans le secteur de l'entrepreneuriat, femmes et jeunes entrepreneurs, infrastructures communautaires, développement social, action communautaire. Ce programme est à sa troisième génération et a fait ses preuves. Je demeurerai attentive pour évaluer ses retombées et pour identifier, encore une fois, en partenariat avec les représentants autochtones, quelles suites pourraient y être apportées. Nous partageons les mêmes objectifs, soit d'améliorer les conditions de vie des Premières Nations et des Inuits. Nous souhaitons également travailler ensemble avec les autochtones, les Inuits et le fédéral pour trouver des solutions. Que ce soit pour les services policiers, pour les soins de santé ou de services sociaux ou encore pour l'éducation, tous ces enjeux d'importance nécessitent qu'on identifie ensemble les pistes de solution.

Notre gouvernement veut construire le Québec d'aujourd'hui et celui de demain dans le respect mutuel avec les peuples autochtones. Nous devons partager le territoire et ses richesses et cohabiter dans le respect. Notre gouvernement est ouvert et à l'écoute. Notre gouvernement veut travailler en collaboration avec les autochtones, pour les autochtones et au bénéfice de tous les citoyens de notre société. Notre gouvernement veut développer des partenariats avec les Premières Nations et les Inuits. Notre gouvernement souhaite collaborer avec les autochtones pour trouver les voies de passage nécessaires et développer le vaste territoire riche en ressources naturelles. Notre gouvernement entend diminuer les écarts et ainsi améliorer les conditions de vie des Premières Nations et des Inuits. Notre gouvernement a l'intention de mettre nos forces en commun afin d'améliorer la qualité de vie au Québec.

Comme ministre, je n'ai certainement pas toutes les solutions. Des dossiers complexes continueront de nécessiter des efforts de toutes parts pour identifier les meilleures solutions. Ces solutions, j'entends les trouver en maintenant le dialogue avec les Premières Nations et les Inuits. Il faut concilier des enjeux importants du point de vue historique, juridique, économique et social. En travaillant ensemble, nous établirons cet équilibre, un enrichissement pour les autochtones dans le cadre d'une meilleure prévisibilité aux projets de l'ensemble des partenaires et du Québec. Je souhaite être un partenaire des nations autochtones au Québec, à leur développement, leur épanouissement et leur prospérité.

Je tiens à réitérer le fait que je suis véritablement honorée qu'on m'ait confié l'importante charge de ministre responsable des Affaires autochtones. Il s'agit d'un mandat majeur pour le développement du Québec car les Premières Nations et les nations inuites contribuent à définir le Québec, sa richesse culturelle et son identité. Merci, M. le Président.  
• (11 h 50) •

**Le Président (M. Bachand) :** ...député de D'Arcy-McGee pour une période de 10 minutes. M. le député, s'il vous plaît.

#### **M. David Birnbaum**

**M. Birnbaum :** Merci, M. le Président. L'écoute, travail d'équipe, nation à nation, oui. Oui, c'est des concepts très importants dont mon prédécesseur, l'ancien ministre délégué, M. Geoff Kelley, a fait honneur à ces concepts. Entre autres, il y avait des traces de cette écoute, il y avait du concret, il y avait des résultats. Il y avait des relations d'établies, de confiance, des relations fréquentes, des appels, des fois, qui, non, n'auraient pas été dans l'agenda parce que, des fois, c'était à minuit. Des fois, c'était un petit appel. Souvent, c'était une rencontre non prévue, parce qu'il était sur le terrain chaque jour. Alors, travail d'équipe, oui, nation à nation, oui. Résultats...

Il y a des générations de jeunes individus des Premières Nations, des communautés inuites, qui s'impatientent pour participer pleinement au sein de leurs communautés, de sauvegarder leur langue maternelle, de partager leur amour, leur connexion, leur grande connaissance de l'environnement. Ce n'est pas juste des défis devant ces communautés-là. Nous sommes confrontés par les changements climatiques, par une décennie à venir qui rend... peur tous nos jeunes. Est-ce qu'on va se rappeler de l'expertise, comme j'ai dit, de la connaissance profonde et diversifiée du peuple autochtone en ce qui a trait à ces questions-là? Est-ce qu'on va bâtir des liens à cet égard? Ces jeunes veulent compter sur une ministre responsable, engagée et déterminée, au courant et maîtrisant des détails, des antécédents, l'histoire, les logistiques, tout ce qui touche à, oui, l'intense complexité de ces questions-là.

Ils s'attendent à ce que chaque cent, chaque opportunité, chaque expertise du gouvernement fédéral soit partagée avec le Québec. Je le dis en toute franchise, je m'en fous si la ministre responsable va s'entendre avec ses vis-à-vis fédéraux. C'est un travail à faire qui est devant elle. Au nom de cette génération des jeunes autochtones, chacun qui a un nom, un avenir, un legs à écrire, une grande contribution à faire à notre Québec, à leur Québec, la ministre responsable, son premier ministre, son gouvernement caquiste sont condamnés à travailler efficacement avec le fédéral et en mode de résultat.

Lors de mes questions, il me semble qu'il n'y avait pas plus de réponses que ça. Alors, le sujet de notre interpellation, de mon avis, reste tout à fait pertinent. Et c'est une interpellation de deux heures aujourd'hui, mais évidemment, moi, je vais comprendre, et ma formation va comprendre, et j'espère que la ministre responsable va comprendre que ces questions s'imposent, et à chaque jour, et qu'elles soient posées aujourd'hui par moi et mes collègues des deux oppositions, mais c'est des questions que se posent les leaders des communautés autochtones.

J'ai posé la question : Est-ce que les communautés innues vont être chargées... est-ce qu'ils vont être obligés de payer pour les services spécialisés en santé et services sociaux? Premièrement, je comprends que peut-être il y avait un petit malentendu au début. Et je comprends aussi que la ministre responsable défend le fait que ni la ministre de la Santé ni la ministre responsable elle-même n'ont jugé digne de répondre à M. Ghislain Picard, le grand chef.

**Une voix :** ...

**M. Birnbaum :** Excusez-moi, il me semble que c'est une intervention tout à fait pertinente, et j'ai vu la réponse. Je comprends bien que M. Lafleur, le sous-ministre adjoint, a écrit. Il a écrit pour ne dire aucunement, mais aucunement que ces frais ne seraient pas imposés.

Et je retourne à ce que j'ai dit, qui est un fait. Alors, je ne sais pas pourquoi on s'énerve, l'autre côté, c'est un fait constaté par la ministre. La ministre de la Santé n'a pas jugé nécessaire de répondre à son nom, ni la ministre responsable. Et pour moi, ça en dit long. Et oui, M. le député de Vachon, c'est pourquoi je concentre sur les 29 mots, 29 mots du premier ministre du Québec dans un discours inaugural en ce qui a trait aux communautés autochtones du Québec. Les gestes sont importants, les mots sont importants, et une réponse claire et nette a été due à M. Picard, de la ministre, de la ministre responsable, et une réponse qui disait que oui, les prévisions des règlements des Nations unies vont être respectées, et il n'y aurait pas de perception pour ces communautés innues pour des services de santé spécialisés.

Bon, à Lac-Tortue, est-ce que c'est un CHSLD ou une maison d'ainés? Est-ce que le site est choisi? Est-ce que le gouvernement s'engage à compléter le processus? Et comme je dis, c'est une communauté à part entière ici, au Québec. Est-ce qu'ils vont être partie intégrante de ce gros projet, de ce beau projet de maison aînés de la ministre responsable des Aînés?

Cannabis. Oui, il y a un article dans la loi que, de toute évidence, le gouvernement a découvert tardivement parce que cette question est sur la table depuis longtemps. Oui, évidemment, selon l'article 62, les communautés autochtones ont pleine juridiction, ils peuvent décider sur l'interdiction. Je trouve, c'est très drôle, Mme la ministre responsable, très drôle. M. le grand chef insiste qu'il n'a pas reçu ni des communautés avec lesquelles il a vérifié quelque lettre que ce soit de la ministre responsable ou, j'imagine, un fonctionnaire qui était invité à la suite, peut-être, de répondre. Mais c'est M. Picard qui a dit qu'il n'a pas reçu la lettre dont, la ministre a affirmé, a été envoyée en période de questions.

Bon, sur le projet de loi fédéral C-92, pas de réponse. Même la ministre responsable n'a pas jugé digne, même, de répondre. Je vous ai lu le précis de ce projet de loi et j'invite la ministre responsable d'indiquer quels mots ne s'accordent pas avec la vision de son gouvernement, quand on parle de l'autodétermination, du bien-être des jeunes autochtones, le travail à faire ensemble. Une autre fois, je ne parle... je ne suis pas porte-parole du gouvernement fédéral, je parle de façon pragmatique aux intérêts de nos concitoyens et concitoyennes autochtones, et leurs intérêts vont être comblés s'ils peuvent savoir que ce gouvernement et cette ministre responsable est à la tâche avec ses collègues fédéraux.

Bon, dans les questions de l'agenda, je reste un petit peu perplexe. Bon, ce n'est pas sur le site. C'est sur le site, il y a une liste ici et là. Je comprends, la ministre, de façon très générale, a parlé de ses rencontres... Et je comprends, je ne dis pas qu'elle n'est pas dévouée à la tâche ni qu'elle n'est pas sincère dans ses vœux d'être au rendez-vous avec ces communautés. Et je vais comprendre que peut-être c'est un lapsus, mais je me sens obligé de la citer quand elle dit : Bon, de toute façon, et là je la cite, les gens n'ont pas besoin de savoir ce que je fais. Je crois et j'espère que ses actions... et sincèrement je crois que ses actions vont faire mentir cette phrase-là. Je prends en bonne foi qu'elle est dévouée à ces tâches-là, mais, pour aujourd'hui, toute une réponse.

Vision urbaine, je reste une autre fois sur mon appétit sur le concret, sur le concret. Et je me permets de dire : Bon, c'est très parlementaire, la ministre peut rigoler, je trouve ça une drôle de réaction. Bon, ça en dit long une autre fois, de dire : Ah bon! Cabot Square, ça a l'air intéressant. Je la crois à ses paroles quand elle a dit : Je n'étais pas avisée. Je comprends, elle n'a pas eu de lettre ou peut-être même demande formelle. Je parle de l'importance d'être sur le terrain, d'être à l'écoute. C'est un projet qui a fait plein de manchettes, qui est au noeud de l'avenir des communautés inuites qui vivent à Montréal.

Alors, où est la réponse? Je reste sur mon appétit et je vais comprendre mon devoir pour les mois qui s'en viennent, comme la ministre, d'assurer le bien-être et l'avenir de nos communautés autochtones ici, au Québec.

**Le Président (M. Bachand) :** Merci beaucoup, M. le député.

Cela dit, compte tenu de l'heure, je lève la séance de... la commission, ayant rempli son mandat, ajourne ses travaux au lundi 13 mai 2019, à 14 heures, où elle va entreprendre un autre mandat. Merci beaucoup.

*(Fin de la séance à 12 heures)*